



## SECTEUR PUBLIC

Le front social  
en ébullition

Les conditions socioprofessionnelles des Congolais continuent à se dégrader dans plusieurs secteurs. Plusieurs catégories socioprofessionnelles du domaine public revendiquent l'amélioration de leurs salaires. Depuis le 24 juillet, les fonctionnaires observent, à l'appel de leurs syndicats, une grève sur toute l'étendue du pays. Ils continuent de réclamer l'alignement de leur paie au taux budgétaire de

1.425 FC le dollar tel que promis par le chef de l'exécutif.

D'autres se retrouvant dans la même situation à l'instar des médecins ont également promis de sévir pour obtenir gain de cause à leurs revendications. Professeurs d'université, infirmiers, médecins, magistrats, etc., tous logent désormais à la même enseigne avec des cahiers de charges quasi identiques. [Page 4](#)



L'administration publique en passe d'être paralysée

## PRÉSIDENTICE DU CNSA

La désignation  
d'Olenghankoy  
divise la classe  
politique

La composition du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre a été annoncée le 22 juillet avec à sa tête le président des Fonus. Les réactions n'ont pas tardé, allant dans tous les sens. Vital Kamerhe regrette que les responsables du CNSA aient été désignés par les délégués des partis, sous l'égide des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat et non par les composantes. Les évé-

ques catholiques s'en prennent à la procédure biaisée ayant conduit à cette désignation qui contribuerait, selon eux, à renforcer la frustration sociale. La majorité présidentielle est d'avis que cela est un symbole important, démontrant que le cap sur les élections est réel et que, dans un délai responsable, les acteurs politiques auront de nouveau à affronter le souverain primaire. [Page 2](#)

## Le FRC renonce à la vice-présidence



Les cadres du FRC lors de leur réunion

À la lumière du communiqué ayant sanctionné la réunion du directoire du Front commun pour le respect de la Constitution (FRC) le 24 juillet, il appert que ce regroupement politique renonce à siéger au CNSA, du moins dans

sa configuration actuelle. Par la même occasion, le FRC rejette la désignation de Joseph Olenghankoy à la tête du CNSA tout en dénonçant le manque d'inclusivité dans la procédure ayant conduit à l'installation du bureau

et des membres de cette institution d'appui à la démocratie. Le FRC récuse le président des Fonus estimant que son profil ne répond pas à l'enjeu qu'incarne le CNSA dans l'accompagnement du processus électoral. [Page 2](#)

## HUITIÈMES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Le marathonien Makorobondo  
arrache l'or à Abidjan

La RDC a décroché sa toute première médaille en or aux huitièmes Jeux de la Francophonie Abidjan 2017. C'est Makorobondo Sakukombo qui l'a obtenu après avoir couvert les quarante-deux km 500 en 2 h 27' 54".

Le Congolais a devancé le marocain Fatihi Abdenaser (2 h 28' 06") qui s'est contenté de la médaille d'argent. Une première victoire internationale pour cet athlète congolais né le 13 août 1988 à Kirotsheune, une localité du territoire de Masisi, située à 7 km au sud de Sake, dans le sud de la province du Nord-Kivu.

## PRÉSIDENTIE DU CNSA

## Joseph Olenghankoy ne fait pas l'unanimité

**La composition du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) du 31 décembre 2016 a été annoncée le 22 juillet avec, à sa tête, le président des Fonus. Les réactions n'ont pas tardé, allant dans tous les sens...**

Les observateurs avertis l'avaient pressenti. L'aile dissidente du Rassemblement avec Joseph Olenghankoy à sa tête était bien partie pour rafler la présidence du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) du 31 décembre 2016. En l'absence de l'aile Limete qui s'est éjectée du processus pour non respect de l'accord de la Saint-Sylvestre, la voie était ainsi balisée pour l'enfant terrible des Fonus de voir ses rêves enfin se concrétiser. Fort du soutien de la majorité prête à tout lui offrir sur un plateau d'argent au nom de ses intérêts, le Rassop/Kasa-Vubu qui, déjà, gère la primature à travers Bruno Tshibala était bien positionné pour s'offrir également la présidence du CNSA, poste qui au terme de l'accord était censé revenir de plein droit au président du Rassemblement. En l'espèce, Joseph Olenghankoy était l'homme indiqué. En somme, sa désignation par consensus le samedi 22 juillet au terme de la réunion co-présidée par les présidents de deux chambres du Parlement, Aubin Minaku (Assemblée nationale) et Léon Kengo Wa Dondo (Sénat), n'était que purement protocolaire. Les parties prenantes à l'accord du 31 décembre ont jeté leur dévolu sur l'intéressé en actant une de ses dispositions qui propulsait d'office le président des Fonus. Ce dernier sera secondé par trois vice-présidents, en l'occurrence Vital Kamerhe et Adolphe Lumanu, représentant respectivement l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre et la majorité présidentielle. Quant à la troisième vice-présidence attri-



buée au Front commun pour le respect de la Constitution, son animateur sera connu incessamment, le temps pour ce regroupement politique de se réunir pour lever une option quant à ce.

Il est à noter cependant que la désignation de Joseph Olenghankoy à la tête du CNSA est loin de faire l'unanimité au sein de la classe politique. À peine désigné, l'intéressé est déjà sous la rampe de la critique. La procédure ayant conduit à son élévation serait biaisée, à en croire certaines langues. Tout en reniant le poste de vice-président du CNSA qui lui a été accordé en son absence, Vital Kamerhe récuse le choix porté sur Olenghankoy qui, d'après lui, « ne devait pas se faire par les délégués, mais par les composantes après discussion, après négociation ». Il regrette que les responsables du CNSA aient été désignés par les délégués des partis, sous l'égide des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat et non par les composantes. « Cette mise en place est une violation de l'accord de la Saint-Sylvestre qui veut que le bureau du CNSA soit mis en place par consensus entre composantes ayant pris part au dialogue de la Cénco et non par les délégués des composantes au CNSA. Or, tel

la voie des élections. « L'installation du CNSA est un symbole important, démontrant que le cap sur les élections est réel et que, dans un délai responsable, nous allons de nouveau affronter le peuple. L'essentiel, c'est qu'il y a des composantes de la majorité et de l'opposition qui sont au bureau du CNSA et qui ont décidé d'œuvrer pour les élections. L'essentiel aussi, c'est que la porte n'est pas fermée pour les autres », a commenté Atundu Liongo, porte-parole de la majorité. Ici, on ne cache pas la satisfaction en rapport avec ce dénouement d'autant plus que le CNSA est structure essentielle dans l'organisation des élections.

Même satisfaction à la Cénco qui pense que le moment est venu

pour qu'ensemble avec le gouvernement, l'on puisse procéder à l'évaluation du processus électoral en cours de sorte à trouver un consensus sur la publication du calendrier pour l'organisation des élections en une seule séquence (présidentielle, législatives nationales et provinciales) conformément à l'esprit de l'accord du 31 décembre. À tout prendre, la désignation de Joseph Olenghankoy n'est pas sans rappeler celle de Bruno Tshibala nommé sur la liste de l'aile dissidente du Rassemblement contre le gré de ses pairs de Limete qui ont refusé de suivre la cadence imprimée par la majorité dans un processus où elle paraît bien tenir le gouvernail. À suivre !

Alain Diasso

## Le FRC renonce à la vice-présidence

**Le Front pour le respect de la Constitution (FRC) récuse la personnalité désignée à la tête du CNSA et renonce au poste du vice-président qui lui a été confié.**

Comme il l'avait promis, le directoire du FRC s'est réuni le 24 juillet au siège du Mouvement de libération du Congo (MLC) pour réfléchir sur l'attitude à prendre par rapport à la mise en place du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral (CNSA). La composition de cet organe phare chargé de veiller à l'application stricte de l'accord du 31 décembre a été publiée le samedi dernier avec, à la clé, le consensus dégagé autour de la personne de Joseph Olenghankoy désigné à la présidence. L'une de trois vice-présidences a été confiée au FRC qui n'a hélas pas proposé un représentant à ce poste promettant de s'exécuter le 24 juillet.

À la lumière du communiqué ayant sanctionné la réunion de ce jour, il appert que le MLC et le FRC renoncent à siéger au CNSA, du moins dans sa configuration actuelle. Ces deux regroupements politiques ont, par la même occasion, rejeté la désignation de Joseph Olenghankoy à la tête du CNSA tout en dénonçant le manque d'inclusivité dans la procédure ayant conduit à l'installation du bureau et des membres de cette institution d'appui à la démocratie. Le FRC récuse le président des Fonus estimant que son profil ne répond pas à l'enjeu qu'incarne le CNSA dans la conduite du processus électoral. Ce qui, d'après cette plate-forme politique, « prouve à suffisance que Joseph Kabila manque la volonté de sortir le pays de la crise ». Le FRC a aussi appelé la Cénco à publier sans tarder le calendrier électoral.

A.D.

### ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni MAssela  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bobe  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC  
Tél. (+243) 015 166 200

### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

### ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

### Coordinatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

### Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

### INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

### DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CÉLÉBRATION

## L'Onem souffle ses 15 bougies

**Pour le ministre d'État chargé de l'ETPS, Lambert Matuku Memas, en faisant coïncider ce 15e anniversaire de sa création avec l'inauguration de son bâtiment neuf et moderne à Maluku, cette structure étatique prouve qu'elle a atteint la maturité et est en mesure de remplir, avec responsabilité, la mission que le législateur et le gouvernement lui ont confiée, à savoir celle de pourvoir le plein emploi aux Congolais qui en ont besoin.**

L'Office national de l'emploi (Onem) a fêté, le 22 juillet, ses quinze années d'existence. Une grande manifestation avait été organisée dans la commune urbano-rurale de Maluku pour célébrer cet anniversaire. Cette fête était également une occasion, pour la directrice générale (DG) de cette structure étatique, Angélique Hélian Kikudi, d'inaugurer l'antenne de l'Onem à Maluku. En présence du ministre d'État chargé de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale (ETPS), Lambert Matuku Memas, le bourgmestre de Maluku, Papy Epiana, a salué cette volonté de l'Onem de contribuer à l'amélioration du secteur de l'emploi en RDC. L'autorité politico-administrative de Maluku est allée jusqu'à qualifier la DG de l'Onem de « Dame de fer ». De part sa façon de travailler, a dit Papy Epiana, nous avons compris que cette généreuse mère est une véritable dame de fer.

Le Bourgmestre Papy Epiana a encouragé la DG de l'Onem pour le dynamisme avec lequel elle a assuré personnellement le suivi des travaux de construction du bâtiment abritant l'antenne de Maluku et qui a été inauguré à cette occasion, ainsi que pour son sens de collaboration avec le per-

sonnel de la commune.

Pour le maire de Maluku, la matérialisation de ce projet, en ces moments difficiles que traverse la RDC, prouve à suffisance que, outre l'organisation des élections, le chef de l'État ainsi que le gouvernement de la République placent aussi l'emploi au centre de leurs préoccupations.

**La promotion de l'emploi**

La DG de l'Onem a rendu un

cet établissement public à caractère technique et social. Cette volonté visait, a souligné la DG de l'Onem, à répondre aux termes de l'Organisation internationale du travail qui veut que chaque pays membres présente un organisme du ministère du Travail qui fait la promotion de l'emploi et qui a, dans sa spécificité, le placement et l'intermédiation des demandeurs d'emplois. « C'est donc pour ces raisons que l'Onem a

n'a jamais cessé de porter un œil bienveillant à l'emploi, notamment à l'Onem. C'est ainsi que cette structure a pu obtenir des ressources additionnelles aux termes d'après discussions de la Tripartite, dans le cadre de l'élargissement de son entité », a-t-elle expliqué, notant que ces avantages ont notamment permis la construction du bâtiment inauguré contenant un niveau et cinq bureaux qui feront le travail normal de l'Onem : accueil actif,

nous manifester », a dit en substance la DG de l'Onem.

Pour le ministre d'État chargé de l'ETPS, Lambert Matuku Memas, qu'accompagnait son vice-ministre, qui a coupé le ruban symbolique, cette cérémonie revêtait un caractère particulier et une double signification. Il s'agit, selon lui, de celles de l'expansion de l'Onem et de l'inclusion de la population, surtout les jeunes de l'extrême est de la ville-province de Kinshasa, dans l'accompagnement en matière d'emploi. En faisant coïncider ce 15e anniversaire de sa création avec l'inauguration de son bâtiment neuf et moderne, a-t-il affirmé, l'Onem prouve qu'il a atteint la maturité et qu'il est en mesure de remplir avec responsabilité la mission que le législateur et le gouvernement lui ont confiée, à savoir celle de pourvoir le plein emploi aux Congolais qui en ont besoin.

Cette cérémonie était également une occasion pour le chargé des missions de la Cellule d'administration des zones économiques spéciales (Cazes), Auguy Balanda, d'expliquer les opportunités d'emplois qu'offre cette zone économique aux populations de Maluku. La ZES, a-t-il, est un établissement public. C'est un espace que le gouvernement met à la disposition des opérateurs économiques pour que ces derniers travaillent avec des conditions qui puissent garantir leur compétitivité. C'est également pour attirer les investisseurs que le gouvernement a décidé de créer des ZES à travers le territoire national. Hormis celle de Kinshasa/Maluku, trois autres seront créées, notamment dans le Haut-Katanga, en Ituri et au Kongo-central.

**Lucien Dianzenza**



*coupure du ruban symbolique par le ministre d'Etat en charge du Travail*

vibrant hommage au chef de l'État qui, a-t-elle dit, est le véritable « père » de l'Onem. Angélique Kikudi Helian a rappelé que c'est le président de la République qui a pris le décret créant

été crédité de cette lourde responsabilité », a-t-elle souligné. Mme Angélique Kikudi Helian a rappelé que le travail était la deuxième priorité depuis le programme présidentiel axé sur les cinq chantiers. « Le chef de l'État

visas de contrat des nationaux... « Nous exprimons toute notre gratitude au gouvernement, à travers le ministre d'État et le vice-ministre à l'ETPS, pour cette sollicitude bienveillante et paternelle qu'il ne cesse de

## APPLICATION DE L'ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

## L'opposition dévoile son plan de bataille

**L'opposition congolaise a dévoilé samedi son calendrier d'actions «pour obtenir le départ» du président Joseph Kabila avec deux journées «villes mortes» les 8 et 9 août, des meetings le 20 août et un appel à la désobéissance civile à partir du 1er octobre.**

L'annonce a été faite à Kinshasa en clôture d'un «conclave» du «Rassemblement» de l'opposition vendredi et samedi. Le président Kabila, au pouvoir depuis 2001, ne peut plus se représenter en vertu de l'actuelle Constitution et son deuxième mandat a officiellement pris fin le 20 décembre 2016.

Le pouvoir doit organiser des élections d'ici à la fin de cette année, conformément à un

accord (de la Saint-Sylvestre) conclu le 31 décembre sous l'égide de l'Église catholique. «Je n'ai rien promis du tout ! Je souhaite organiser des élections aussi vite que possible», a de son côté déclaré Joseph Kabila à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* en juin. L'opposition prévoit d'abord deux journées villes mortes les 8 et 9 août dans l'ensemble de la République démocratique du Congo «en guise d'avertissement», a annoncé le rapporteur du «conclave», François Muamba, dans une déclaration publique. L'opposition prévoit, en outre, des rassemblements pour le 20 août dans les chefs-lieux des 25 provinces et quatre, de manière si-

multanée, dans la capitale Kinshasa (environ 10 millions d'habitants), a poursuivi le rapporteur devant plusieurs centaines de personnes. «A défaut d'avoir convoqué le corps électoral le 30 septembre, Joseph Kabila ne sera plus reconnu président de la République à partir du 1er octobre», a lancé le rapporteur qui s'exprimait du siège du parti historique d'opposition UDPS de la famille Tshisekedi, dans le quartier de Limete. En effet, au Congo, la date d'un scrutin doit être annoncée au minimum 90 jours avant son déroulement : pour qu'une élection puisse avoir lieu avant le 31 décembre, elle doit donc être annoncée au plus tard le 30 septembre.

Pour l'opposition, en cas de non-respect de cette date butoir, les quelque 70 millions de Congolais seront invités à ne plus payer leurs taxes et redevances dues à l'État ni leurs factures d'électricité et d'eau aux deux sociétés d'État qui en ont le monopole. Fils de l'opposant historique Étienne Tshisekedi mort le 1er février à Bruxelles, Félix Tshisekedi a appelé en lingala (l'une des quatre langues nationales) «policiers et militaires à ne plus respecter des ordres mal donnés notamment pour tuer des Congolais». Félix Tshisekedi a, par ailleurs, accusé le président Kabila de «prendre en otage» le corps de son père qui n'a toujours pas été rapatrié faute d'accord entre la fa-

mille et les autorités sur l'organisation des obsèques. De précédentes journées de manifestations à l'appel de l'opposition contre le maintien du président Kabila au pouvoir avaient fait des morts en septembre et en décembre 2016. Samedi toujours, un «Conseil national de suivi de l'accord» (CNSA) de la Saint-Sylvestre s'est réuni pour la première fois sous la tutelle des présidents de l'Assemblée et du Sénat, a annoncé la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC). «Nous ne sommes pas concernés par sa mise en place», a déclaré le rapporteur du «conclave» de l'opposition. L'Église catholique ne participe pas non plus aux travaux du CNSA.

**AFP**

## ADMINISTRATION PUBLIQUE

## Le front social en ébullition

**Les conditions socioprofessionnelles des Congolais continuent à se dégrader dans plusieurs secteurs. Plusieurs catégories socioprofessionnelles du secteur public revendiquent l'amélioration de leurs conditions salariales...**

La situation économique actuelle est tellement précaire qu'elle n'incite à aucun optimisme. Bien au contraire, les Congolais assistent impuissants à la dégradation continue du tissu économique. L'inflation est galopante et la réserve en devises du pays est presque inexistante. Les maigres salaires accordés aux agents et fonctionnaires de l'État ne permettent plus à ces derniers de nouer les deux bouts du mois. Avec la hausse exagérée des prix sur le marché, corollaire de la dépréciation persistante du franc congolais, les agents de l'État ne savent plus à quel saint se vouer. Ils logent, depuis lors, le diable dans leurs poches. Et face à l'indifférence du gouvernement Tshibala, ils n'ont que leurs yeux pour pleurer.

Prenant la mesure de la situation, le collectif des syndicats de l'administration publique a décidé de sortir le grand jeu pour tenter de sauver ce qui peut l'être dans un contexte de paupérisation généralisée.

Depuis le 24 juillet, les fonctionnaires observent, à l'appel de leurs syndicats, une grève générale sur toute l'étendue du pays. Une situation qui procède du constat d'indifférence que le pouvoir public continue d'afficher par rapport à leurs revendications salariales. Alors qu'il s'est engagé lors de son investiture à rehausser le salaire des agents et fonctionnaires de l'État en faisant passer le taux de 930 FC le dollar à 1425 FC, Bruno Tshibala s'est rétracté au grand dam des bénéficiaires. Ces derniers s'entendent dire que leur salaire du mois de juillet en cours ne sera pas réajusté. D'où la colère exprimée par les requérants qui veulent pousser le gouvernement à tenir son engagement. « *La vie du fonctionnaire congolais n'est pas du tout enviable. Les rémunérations sont insuffisantes. L'homme lui-même se trouve dans une situation d'humiliation* », s'est plaint un syndicaliste.

D'autres catégories sociopro-



Les agents de l'Etat devant le bâtiment de la Fonction publique

fessionnelles se retrouvant dans la même situation à l'instar des médecins ont également promis de sévir pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions sociales. Dans le lot, il faudrait aussi insérer les professeurs d'université, les infirmiers ainsi que les médecins qui, depuis quelque temps, observent un service minimum dans les hôpitaux publics. Quant aux magistrats, ils sont revenus sur la suspension de leur grève décrétée dernièrement. « *Nous avons focalisé notre*

*attention sur les promesses qui nous étaient faites par l'exécutif pour que le magistrat soit rémunéré mensuellement à la hauteur de 1 600 dollars* », a laissé entendre Isofa Nkanga Edmond, président du Syndicat autonome des magistrats du Congo (Synamac). Cette promesse n'a malheureusement pas été tenue.

Et pour obtenir gain de cause à leur revendication qui semble ne pas avoir de répondant auprès des décideurs, le Synamac a décidé de passer

outre le Conseil supérieur de la magistrature qui, d'après lui, ne joue pas véritablement son rôle de garant de l'autonomie du pouvoir judiciaire. « *Si les choses évoluent positivement tant mieux ! Sinon, nous allons en tirer les conséquences* », a averti Isofa Nkanga Edmond. Un peu partout, le front social est en ébullition et cela devrait interpellier le gouvernement qui a intérêt à préserver la paix sociale.

**Alain Diasso**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## MUSIQUE

## L'extrait de Mapapu totalise plus d'une centaine de vues sur YouTube

Posté depuis le 20 juillet, deux jours avant le single dont il annonçait la sortie effectuée sur les sites de téléchargements en ligne à dater du 22 juillet, le teaser du premier single de Moli Mokelenge ne passe pas inaperçu au regard des mélomanes kinois.

C'est en attendant la vidéo, qui ne devrait pas traîner, rassure Moli, qu'un avant-goût est ainsi donné par le teaser publié depuis jeudi dernier sur la chaîne YouTube du chanteur. Il invite les mélomanes à y regarder l'extrait du clip qui avait totalisé 120 vues, l'après-midi du 24 juillet. Il les prie d'y faire un tour de la sorte : « Allez-y, likez, commentez. Nous avons besoin de vos suggestions pour avancer. Qu'importe que vous ayez un avis positif ou négatif, n'hésitez pas à l'émettre ». Et, à l'ère des réseaux sociaux, il y a lieu également de le suivre sur son compte Twitter Molife Mokelenge et sa page Facebook Moli Mokelenge. L'artiste ajoute à propos : « Je suis prêt à vous lire et vous prie de faire une large diffusion de toutes mes publications ».

Le single Mapapu qui, on l'espère donnera des ailes à Moli, est un mélange entre le blues, le mutuashi et la rumba. Intrigué par ce drôle d'assortiment musical, Le Courrier

de Kinshasa lui a demandé comment il en était arrivé là. C'est avec un sourire qui ne le quitte presque jamais d'ailleurs qu'il a répondu : « En fait, c'est comme cela que moi je fonctionne. C'est comme préparer du bitoto, ce plat sent tellement bon et fait saliver. J'ai fait pareil en met-

la musique congolaise ».

Moli est de ceux qui aiment s'assurer que les choses sont bien faites quitte à, s'il le faut, donner lui-même la ligne directrice. Aussi nous a-t-il confié avoir « construit la partie arrangement, savoir les bases de l'harmonie avec la guitare ». Et, pour le reste,

tremment, il a fait le mixage, puis il s'est occupé du mastering. Il a également chanté avec moi dans le chœur. Nous l'avons fait rien que nous deux ». Le choix de Pytshens pour cette collaboration est assurément lié au fait que tous deux sont, comme l'affirme Moli, « les disciples

». Moli encourage l'ensemble des mélomanes de Kinshasa et de Brazzaville où il s'est déjà produit en compagnie de Jean Goubald notamment à se procurer le single Mapapu sur Deezer, iTunes, Spotify, Amazon, etc. Il suffit, recommande-t-il alors, « de taper Moli Mokelenge pour ensuite télécharger ou écou-



tant ensemble du R'nB, de la rumba et du folk. C'est une nouvelle sauce appétissante offerte aux Congolais. C'est une autre manière de penser

a-t-il souligné : « J'ai fait participer mon ami Pytshens Kambilo qui lui a joué de la guitare. Il est intervenu aussi à un autre niveau dans cette œuvre. Après l'enregist-

de Jean Goubald ». Et donc, soutient-il avec joie : « Maintenant que le single Mapapu est sorti, le maître va nous écouter et nous dire quoi ensuite

ter la chanson ». Et d'ajouter avec empressement : « Écoutez-la avec vos amis, partagez-la avec vos proches ».

Nioni Masela

## HANDBALL

Coup d'envoi de la 34<sup>e</sup> Coupe du Congo à Kinshasa

La 34<sup>e</sup> édition de la Coupe du Congo de handball devrait démarrer le samedi 22 juillet au stade Tata-Raphaël de Kinshasa. Le calendrier a prévu deux matches à l'ouverture, HC Vainqueur de Kinshasa contre Daring Club Motema Pembe chez les dames à 14 heures et Jeunesse sportive Kinoise (JSK) face à Kin Sport chez les messieurs à partir de 16 heures. Il s'agit là d'une journée d'ouverture totalement kinoise avec les deux matches opposant quatre clubs de Kinshasa.

La réunion technique s'est tenue le vendredi 21 juillet au stade Tata-Raphaël sous la houlette de Paul Gérard Samu Kalimasi, quatrième vice-président de la Fédération de handball du Congo (Féhand) et président du comité d'organisation de cette édition 2017 de la Coupe du Congo de handball. Jusque le vendredi dans la soirée, on attendait l'arrivée des clubs de l'ex-province du Bandundu et de l'ex-Katanga.

La compétition se dispute avec deux poules dans les deux versions masculine et féminine.

Les clubs s'affrontent en aller simple et les deux premiers de chaque groupe se retrouveront en demi-finale et les vainqueurs de cette étape s'opposeront en finale.

Martin Enyimo

LE COURRIER DE KINSHASA  
www.lesdepechesdebrazzaville.com

**BON PLAN!**  
**RECRUTEMENT**

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

**FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES**  
rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

Immeuble ex FORESCOM, 1er niveau  
Avenue des Douanes n°4  
Kinshasa, Gombe - RDC

## HUITIÈMES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

## La RDC a décroché sa première médaille d'or

**Le Congolais Makorobondo Salukombo Ka a offert, le 23 juillet, à la RDC sa première médaille d'or aux huitièmes jeux de la Francophonie. L'athlète a remporté le marathon avec un temps de 2h27 mn 54 s. C'est après le faux pas en lutte libre avec 4 combats perdus et la défaite des Léopards, un but à zéro, le 22 juillet, face à l'équipe de football du Canada-Québec.**

La Représentante personnelle du chef de l'État à la Francophonie, présente dans la capitale ivoirienne, s'est réjouie de cette médaille d'or. Pour Isabel Machik Tshombe, son attente pour ces jeux de la Francophonie était de « voir la République démocratique du Congo effacer le triste épisode d'il y a 4 ans aux jeux de Nice et qu'aujourd'hui, la cocarde RDC puisse effectivement ramener des médailles comme elle en a ramené au Liban tant en culture qu'en sport ». Quand on se tape d'être le premier pays francophone, a-t-elle dit, je crois qu'on doit aussi montrer qu'on a la tête et les jambes. Et, a poursuivi Isabel Machik Tshombe, c'est très important pour nous.

#### Une présence plus qu'encourageante

Pour encourager les compétiteurs congolais du volet culturel, la représentante du chef de l'État à la Francophonie s'est personnellement déplacée, le 23 juillet, à la Bibliothèque nationale, site de concours de certaines disciplines culturelles. Isabel Tshombe a rencontré et



La ministre de la Culture, Astrid Madiya, et la représentante personnelle du chef de l'État à la Francophonie, Isabel Tshombe

encouragé Jocelyne Kajangu nommée en littérature et le sculpteur Bigumbi Poto Galo avec qui elle a échangé avant de visiter les œuvres du photographe Magloire Mpaka et du peintre congolais Wess exposées sur place. La représentante per-

sonnelle du chef de l'État à la Francophonie a dit croire en la qualité des œuvres des artistes et leur savoir-faire et s'est dite optimiste de voir la RDC décrocher d'autres médailles du côté de la culture. En marge des huitièmes jeux de la Francophonie,

il s'est tenu, du 22 au 23 juillet à l'Hôtel Ivoire, la 4e Conférence des ministres francophones de la Culture. La RDC y a également participé. La délégation congolaise était conduite par la ministre de la Culture, Astrid Madiya. Et la représentante

personnelle du chef de l'État à la Francophonie était de la délégation. La secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Michaëlle Jean, a assisté à l'ouverture de cette réunion ministérielle, organisée seize ans après celle de Cotonou en 2001. Dans son allocution, elle a notamment rappelé que « *Francophonie et diversité culturelle étaient indissociables* »

La RDC, à travers sa ministre chargée de la Culture, a présidé une de quatre sessions de cette réunion ministérielle dont les questions ont porté sur « *la régulation mondiale des enjeux et défis culturels* ». Il a été noté que quatre axes de réflexion ont été privilégiés par la conférence. Il s'est agi de la régulation mondiale des enjeux et défis culturels à l'ère du numérique, de la culture et le développement humain durable, de l'économie de la culture et de la coopération et la solidarité internationale. À l'issue de la conférence, une déclaration et un plan d'action ont été adoptés. Pour Isabel Tshombe, la quatrième conférence des ministres francophones de la Culture a été une réunion très importante. Elle a noté que la déclaration qui en est sortie « *va permettre à chaque État de pouvoir conjuguer les aspirations de la Francophonie et de les traduire dans des textes législatifs mais aussi d'avoir une solidarité francophone pour défendre ces acquis à travers toutes les instances internationales* ».

Lucien Dianzenza

## Le marathonien Makorobondo arrache l'or à Abidjan

**La République démocratique du Congo a décroché sa toute première médaille en or aux huitièmes Jeux de la Francophonie Abidjan 2017. C'est le marathonier Makorobondo Sakukombo qui l'a obtenue après avoir couvert les quarante-deux km 500 en 2 h 27' 54". « Je suis heureux de remporter cette course, je m'étais entraîné dans l'est du pays dans les montagnes, cette victoire est un honneur pour la RDC », a déclaré Makorobondo Sakukombo après sa victoire, ponctuée par un geste de la danse « Fimbu Chicotte » du chanteur Félix Wazekwa.**

Le Congolais a devancé le Marocain Fatihi Abdenaser (2 h 28' 06") qui s'est contenté de la médaille d'argent. Et la médaille de bronze a été remportée par le Beninois Korongou Daouda qui a fini la course en 2 h 41' 16". Les quatrième et cinquième places ont échu, respectivement aux Ivoiriens Yao Kouame Thierry Serge (en 2 h 51' 44") et Konan Kouakou Boris (3 h 07' 28"). L'on rappelle que le record mondial du marathon est détenu par le Kenyan Dennis Kipruto, record de 2 h 05' 57" atteint à Berlin en 2014.

C'est une première victoire internationale pour cet athlète congolais né le 13 août 1988 à Kirotsheune, localité du territoire de Masisi, située à 7 km au sud de Sake, dans le sud de la province du Nord-Kivu en RDC. Dieu merci Makorobondo Salukombo avait couru aux Jeux Olympiques de Rio au Brésil en 2016 après s'être qualifié en terminant à la neuvième place avec 2h22', sur 943 athlètes hommes au Marathon de Toronto au Canada. Il est actuellement installé aux États-Unis d'Amérique.

Martin Enyimo



Makorobondo Salukombo, médaillé d'or de marathon aux 8es jeux de la Francophonie

## BASKET-BALL

# Les messieurs de Mazembe et les dames de V.Club champions du Congo 2017

**BC Mazembe et BC V.Club sont les clubs champions du Congo de basket-ball 2017, respectivement en version masculine et féminine. Si Mazembe succède à New Génération, V.Club conserve pour sa part son titre remporté en 2016.**

Les messieurs de BC Mazembe de Lubumbashi et les dames du BC V.Club de Kinshasa ont remporté, le 23 juillet, au stadium des Martyrs de Kinshasa la 34e édition de la Coupe du Congo de basket-ball. En finale de la version masculine, Mazembe a eu raison du BC Terreur de Kinshasa par 56 points à 49. C'est une sorte de revanche pour les Corbeaux lushois qui étaient battus en match de poule par les basketteurs de Terreur par 61 points à 64. Le club du Grand Katanga succède ainsi au BC New Génération, vainqueur de l'édition précédente de la Coupe du Congo. Les basketteurs de Mazembe emboîtent donc le pas aux footballeurs récemment sacrés également champions du Congo. Pour la troisième place du tournoi, le match entre la formation de la Société congolaise de transports des ports (SCTP) ex-Onatra et la formation de Terreur a été arrêté à la fin du troisième quartant, les organisateurs de la compétition,



apprend-on, auraient supputé un arrangement entre les deux clubs qui étaient à égalité de 48 points chacun au moment de l'arrêt de la partie. Jonathan Tshibangu du BC Terreur a été le meilleur marqueur avec 136 points, alors que Tshibambe de Lupopo s'est contenté du prix de meilleur

tri-pointeur avec 16 paniers. En version féminine, le BC V.Club s'est imposé face au Daring Club Motema Pembe (DCMP) en dernière match par 48 points à 39. Les Dauphins Noirs dames de basket-ball conservent ainsi le titre remporté en 2016 avec brio, sans enregistré la moindre défaite au cours

de cette compétition. V.Club a successivement battu INSS (55 points à 48), Hatari (79 points à 31), Tourbillon (67 points à 49), Radi (39 points à 37) et finalement DCMP (48 points à 39). L'on note que la compétition dans cette version masculine s'est déroulée en formule de cham-

*BC Mazembe dans un match international* pionnat car six clubs seulement y ont pris part. La basketteuse Kabobo Ahonsi Hortis d'INSS a fini meilleure marqueuse avec 130 points alors que la joueuse Kanga du DCMP s'est adjugé la palme de meilleure tri-pointeuse avec 9 paniers.

*Martin Engimo*

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



**LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO**

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

✉ [imp.bc@adiac-congo.com](mailto:imp.bc@adiac-congo.com)

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## LUTTE CONTRE L'HÉPATITE VIRALE

## Les experts internationaux de la santé se mobilisent

Dans l'optique d'informer l'opinion internationale sur les méfaits de la maladie de l'hépatite et d'intensifier les efforts de mise en place d'une stratégie commune 2016-2021 de lutte contre ce virus, il sera organisé le 28 juillet prochain, une journée mondiale contre la maladie. Le thème choisi est : « Éliminer l'hépatite ».

L'objectif principal de cette journée est de rechercher l'engagement politique après l'approbation officielle de la stratégie mondiale contre l'hépatite virale lors de la tenue de l'assemblée mondiale de la santé en 2016; de braquer les projecteurs sur les actions nationales de lutte contre l'hépatite dans les pays où cette maladie constitue un lourd fardeau; d'encourager les actions et les engagements pris au niveau individuel, notamment par les partenaires et le grand public; de souligner la nécessité d'une riposte mondiale plus forte telle que décrite dans le rapport mondial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Pour soutenir cette campagne, l'OMS rendra publiques des informations sur les actions entreprises par les 28 pays ayant la plus forte charge de morbidité sans oublier les profils des différents pays qui montrent que, malgré les difficultés, les efforts multipliés au niveau mondial pour l'éradiquer, la maladie de l'hépatite gagne du terrain et des obstacles majeurs demeurent.

## Le nombre des décès dus à l'hépatite est en augmentation

En effet, selon les statistiques, environ vingt-sept pays, notamment: Afrique du Sud; Cambodge; Cameroun; Colombie; Éthiopie; Géorgie; Kirghizistan; Maroc; Népal; Ouzbékistan; Pérou; Philippines; Sierra Leone; Tanzanie; Thaïlande; Ukraine; Zimbabwe; Brésil; Chine; Égypte; Inde; Indonésie; Mongolie; Myanmar (Birmanie); Nigéria; Ouganda; Pakistan; Viêt Nam ont une prévalence élevée. Ce qui totalise 70% de la charge mondiale de l'hépatite chronique. Et, la maladie a provoqué environ un million de décès en 2015, un chiffre qui, selon l'expertise de l'OMS, est comparable à celui de la tuberculose et dépassant celui du VIH/Sida.

« Ce qu'il faut savoir c'est que l'hépatite virale est devenue un problème majeur de santé publique à l'échelle mondiale et nécessite aujourd'hui une action conjointe d'urgence. Car, entre les années 2015 et 2016, il y avait approximativement trois-cent-vingt-cinq millions de personnes vivant avec une hépatite chronique. Ceci est lié au fait que très peu de personnes infectées ont eu accès au dépistage et au traitement. Plus particulièrement ceux vivant dans les pays à revenu faible ou intermédiaire », a indiqué, l'un des organisateurs de cette journée, tout en précisant que, seule 9% de personnes infectées par le virus de l'hépatite B et 20% de celles infectées par le virus de l'hépatite C avaient été dépistées et diagnostiquées.

Notons que, selon l'OMS, le vaccin contre l'hépatite B prévient environ 4,5 millions d'infections par an chez l'enfant.

Rock Ngassakys

## SIDA

## La conférence scientifique de Paris appelle l'Amérique de Trump à maintenir ses financements

Les Etats-Unis, premier contributeur dans la lutte contre le sida, doivent «rester engagés» financièrement malgré les coupes budgétaires prévues par Donald Trump, ont plaidé les organisateurs de la conférence internationale de recherche de Paris

«Les Américains représentent un financement essentiel dans ce domaine et nous avons besoin qu'ils restent engagés», a déclaré la chercheuse Linda-Gail Bekker, présidente de la Société internationale du sida (IAS), qui coorganise la conférence avec l'agence française ANRS. Dans le cas contraire, cela se traduirait par des morts et des nouvelles contaminations supplémentaires, a-t-elle averti: «Des coupes draconiennes dans la recherche et le financement de la lutte contre le sida seraient une catastrophe que nous ne pouvons pas nous permettre.»

Son appel donne une coloration politique inhabituelle à cette conférence scientifique, qui réunit la fine fleur de la recherche mondiale jusqu'à mercredi au Palais des congrès à Paris. Les Etats-Unis sont historiquement le plus gros contributeur dans la lutte contre le sida, et de loin, ils représentent à eux seuls plus des

deux tiers des financements gouvernementaux internationaux. L'an dernier, ils ont consacré 4,9 milliards de dollars (4,2 milliards d'euros) à des programmes de lutte contre le sida, très loin devant le Royaume-Uni (645,6 millions) et la France (242,4).

Le président Donald Trump propose de réduire ces dépenses dans le budget 2018, actuellement en discussion au Congrès, pour un montant global évalué à plus d'un milliard de dollars par l'ONG américaine Health Gap. Il faut «réduire les financements de plusieurs programmes de santé, dont certains concernent le sida, en considérant que d'autres donneurs devraient augmenter leur contribution», a écrit Trump en mai dans un projet de budget. Si elles sont adoptées par le Congrès, ces coupes priveront 830.000 patients, essentiellement africains, d'antirétroviraux, traitements qui empêchent le développement du virus, estime la Kaiser Family Foundation. Elles entraîneront en outre 200.000 nouvelles infections, prévoit cette organisation américaine à but non lucratif spécialisée dans les politiques de santé.

Parmi les coupes envisagées, une baisse de 17% de la contribution américaine au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose

et le paludisme. Elle ne se monterait plus qu'à 1,13 milliard de dollars, soit 222 millions de moins qu'en 2017, alors que les Etats-Unis représentent un tiers du financement de ce fonds.

Les inquiétudes liées aux budgets en baisse se manifestent alors que les progrès de la lutte contre le sida sont notables : depuis 2005, le nombre de morts de maladies liées au sida a été divisé par deux dans le monde (un million en 2016), a annoncé jeudi l'Onusida, le programme de coordination de l'ONU. L'an dernier, 36,7 millions de personnes vivaient avec le VIH et plus de la moitié (19,5) avaient accès aux traitements.

En 2016, 19,1 milliard de dollars ont été réunis par des donateurs publics et privés dans le monde pour la lutte contre le sida. Il en faudrait 26,2 pour être sûr d'atteindre en 2020 le but fixé par l'ONU : que 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut, que 90% de ces dernières soient sous traitement, et que parmi celles-ci, 90% aient une charge virale indétectable.

«Cette semaine nous allons montrer que les investissements dans la lutte contre l'épidémie ne sont pas perdus: cet argent n'est pas gaspillé, il sauve des vies», a insisté Linda-Gail Bekker.

AFP

## CACOGES

Cabinet d'Audit et de Conseil en Gestion

## SEMINAIRES DE FORMATION

Le Cabinet CACOGES organise à Brazzaville en République du Congo du 07 Août au 7 Septembre 2017, un séminaire de formation portant sur les Contrats de partage de production (CPP) et le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

## Résumé

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes

IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

## Les différents modules au programme sont :

- Module 01 : Cadre conceptuel de l'amont pétrolier
- Module 02 : Fondamentaux du Contrat de partage de production
- Module 03 : Mécanismes de la répartition de la production
- Module 04 : Fondamentaux de la fiscalité pétrolière
- Module 05 : Fondamentaux de la consolidation
- Module 06 : Elimination des titres
- Module 07 : Les impôts différés
- Module 08 : L'approche par composant (SYSCOHADA révisé)
- Module 09 : La dépréciation des immobilisations (IAS 38)
- Module 10 : Les contrats plu exercices (SYSCOHADA révisé)
- Module 11 : La réévaluation des bilans
- Module 12 : Le crédit-bail
- Module 13 : Les états financiers (SYSCOHADA révisé)
- Module 14 : Les changements sur les traitements comptables (SYSCOHADA révisé)
- Module 15 : Le cadre conceptuel (SYSCOHADA révisé)

Pour plus de renseignements, informations et/ou inscription, contacter :

## BRAZZAVILLE

Immeuble 7 Eucalyptus, 2<sup>e</sup> Etage, Entrée 201  
Av. de la liberté,  
Résidence, Les Flamboyants - En face de l'hôpital militaire  
Tél. : 06 989 06 06  
République du Congo

## PAR MAIL ET TÉLÉPHONE

serge.akamandeli@cacoges.cg  
(06 510 64 91)  
cacoges@gmail.com  
raydine.magnongui@cacoges.cg  
r.magnongui@gmail.com (06 989 06 06)



## L'ACTUALITÉ DE LA CENTRAFRIQUE

## Sensibiliser à de nouveaux textes juridiques

Les Centrafricains sont confrontés à des questions juridiques entravant la bonne marche vers la paix. De ce fait, l'association « les Amis de la République centrafricaine » (ARC) a organisé une conférence-débat sur les thèmes de la Cour pénale spéciale et l'accord de Rome pour sensibiliser l'opinion.

Parmi les spectres dressés sur le chemin de la paix en Centrafrique, on dénombre le désarmement au point mort mais, surtout, l'aspect juridique. De la transition en passant par les élections présidentielles, les parties prenantes à la recherche de la paix, tant nationales qu'internationales, s'emploient à trouver comment obtenir « un pardon » entre des fils d'un même pays, hier encore en guerre fratricide, et, aujourd'hui, devant reconstruire ensemble l'intégrité de leur pays légué par Barthélémy Boganda, père de la nation.

Vendredi 21 juillet, à la Maison des Associations du 18<sup>e</sup> à Paris, autour de Michel Langa, président de l'ARC, le public a été édifié sur le contenu des thèmes juridiques sélectionnés, à savoir : « la Cour pénale spéciale », instituée par la loi 15.003 du 3 juin 2015; « l'accord de Rome » du 19 juin 2017 et la feuille de route de l'Union africaine votée de la même année. Les Centrafricains continuent à être la cible de groupes armés. « Des textes existent pour les traduire en justice », a expliqué le président



Michel Langa et Emmanuel Dupuy lors de la conférence-débat du 21 juillet à Paris. Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

de l'ARC en donnant les grandes lignes de la Cour pénale spéciale, considérant que la justice est au-dessus de tous mais pas pour les uns contre les autres.

Pour Emmanuel Dupuy, président de l'Institut prospective et sécurité en Europe (IPSE), l'un des concepteurs de « l'accord de Rome », sous l'égide de la communauté Sant'Egidio, cet

accord est un instrument de jonction entre les différentes représentations de la population. Ce texte, signé le 19 en présence du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Centrafrique, Parfait Onanga-Anyanga, d'observateurs de la communauté Sant'Egidio, de représentants de l'Union européenne et du gouvernement

italien, prévoit un cessez-le-feu immédiat.

De l'avis des observateurs, cette feuille de route ouvre la voie vers

« le manque de signatures de tous les représentants de groupes armés ». Et pourtant, répond-t-il, « l'unique groupe armé, qui n'a pas signé, était absent par manque d'obtention de visas. Leurs représentants sont prêts à signer », relevant au passage que « les vraies solutions seront trouvées en mettant en place un écosystème de sécurité. Dans celles-ci, il faudra réviser la représentativité; former du personnel aux futures missions complexes d'application de l'accord de paix ».

Pour clore les travaux de la conférence-débat, Michel Langa a rappelé l'un des objectifs de l'ARC créée depuis le 21 septembre 2013 : « être des observateurs de conscience qui alertent l'opinion chaque fois qu'il se passe quelque chose en Centrafrique ». « Nous venons d'éclairer les consciences en proposant la lisibilité des accords juridiques pour une meilleure compréhension de l'environnement juridique dans lequel va évoluer la République centrafricaine. À chacun de prendre les décisions en conséquence ».

Rendez-vous est pris pour l'université d'été de l'ARC à une date à définir.

Marie Alfred Ngoma

## 64 millions d'Euro pour la reconstruction du pays

L'Union européenne vient d'octroyer une enveloppe de 64 millions d'Euros à la Centrafrique, dans le cadre du plan de Relèvement et de la consolidation de la paix en République centrafricaine (RCPCA). Ces fonds permettront de soutenir les secteurs de la santé, l'éducation de base, la réconciliation nationale, et la consolidation de l'Etat.

La signature du document a lieu à Bangui entre le président de la République, Faustin Archange Touadera, et Stefano Manservigi, directeur général de la Coopération internationale et du Développement (DEVCO), une commission

européenne. Stefano Manservigi a indiqué qu'une partie de ces fonds sera octroyée dans quelques jours pour aider le cycle budgétaire de la RCA, « aujourd'hui nous venons de signer un appui budgétaire de 64 millions d'Euros soit 42 milliards de francs, qui doit servir à consolider l'Etat, c'est-à-dire à remettre les institutions et les programmes budgétaires, à soutenir les dépenses de la santé à Bangui et à l'intérieur du pays, et d'appuyer le secteur de l'éducation ».

Il a annoncé au cours de cette signature, le décaissement immédiat d'une partie de ce montant, notamment 20 millions d'Euro soit environ 13 milliards qui, selon lui, « va aider le cycle budgétaire du pays et les autres suivront selon

les objectifs du gouvernement », a-t-il ajouté.

Cette annonce intervient après celle du Fonds monétaire international (FMI) de 15 millions de dollars, soit environ 9 milliards 420 millions de FCFA toujours dans le cadre du financement du RCPCA. Des sources de la présidence confient que le pays attend 6 milliards de FCFA de l'Agence Française de Développement et 8 milliards de la Banque mondiale en novembre et plus de 9 milliards de FCFA après la 3e revue du FMI. Le ministre centrafricain du Plan, Félix Moloua, avait annoncé que le pays a déjà encaissé près 940 millions de FCFA dans le cadre du RCPCA.

Josiane Mambou Loukoula et RJDH

## Vers la reprise du Capmea

Après plus de 20 ans d'inactivités, le conseil d'administration du Centre d'assistance aux petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (Capmea) rouvre ses portes.

Le ministère de l'Entreprenariat a procédé au lancement officiel, de ce conseil, qui a suspendu ses activités depuis plus de 27 ans, suite à la crise récurrente. Objectif : redynamiser le secteur des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat. « Cela fait aujourd'hui plus de 27 ans que le Capmea n'existe pas, et les structures ont été détruites, même les archives ont été vandalisées. Les administrateurs, qui ont été désignés,

ensemble avec eux, nous allons nous atteler à remettre le Capmea afin d'aider nos entreprises et PME à être compétitives sur le marché », promet Bruno Serengana, directeur de crédit à la CBCA, désigné président du conseil d'administration du Capmea.

La crise, qui a frappé la RCA, a durablement touché le secteur qui, selon le ministre de l'Entreprenariat, Bertrand Touaboy, comptait plus de 1.500 entreprises, se retrouve aujourd'hui à 500 entreprises opérationnelles. « Aujourd'hui, le nombre des entreprises en Centrafrique varie entre 500 à 600 je voudrais parler de celles qui sont opérationnelles. Après la stabilité dans le pays, le département de l'Entreprenariat

veut reprendre avec ce secteur afin de lutter contre le chômage dans le pays. Puisqu'après la fermeture de certaines entreprises, nous connaissons pour le moment le taux de chômage très élevé », a lancé Bertrand Touaboy.

Le conseil d'administration du Capmea joue un rôle prépondérant dans la relance du secteur privé centrafricain. Après la crise, des PME centrafricaines ont des difficultés d'accès au crédit bancaire, en raison notamment de l'insuffisance de formation sur le montage des dossiers, et parce qu'elles évoluent dans l'informel, mais aussi disposent de peu de garantie sécurisante.

J.M.L. et RJDH

## Un Casque bleu marocain tué lors d'une attaque des anti-Balaka à Bangassou

La paix est loin d'être rétablie en Centrafrique puisque les violences se poursuivent quasi-quotidiennement dans certaines parties du pays. En témoigne ce qui s'est passé dimanche lorsqu'un Casque bleu marocain de la force onusienne a été tué dans la localité de Bangassou.

D'après un communiqué de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca), un convoi militaire de cette force internationale a été la cible d'une embuscade tendue par des anti-Balaka, dimanche après-midi à Bangassou, dans la préfecture du Mbomou (sud-est de la République centrafricaine). Un soldat marocain de cette mission y a perdu la vie et trois autres ont été blessés.

« L'attaque a eu lieu alors que les Casques bleus du contingent marocain escortaient des camions citernes, qui se ravitaillaient en eau dans le fleuve pour des besoins humanitaires de la ville », précise la Minusca, condamnant cette nouvelle attaque, et présente « ses condoléances à la famille », au peuple et au gouvernement marocain. La Minusca rappelle que « porter atteinte à la vie d'un soldat de la paix peut être considéré comme un crime de guerre et passible de poursuites judiciaires ». Elle a souligné que « cette nouvelle agression ne restera pas impunie et ne saurait altérer sa détermination et son ferme engagement à œuvrer pour le retour d'une paix et d'une stabilité durables en RCA ».

La Centrafrique, rappelons-le, est depuis plusieurs mois en proie à un regain de violences, dans le centre (Bangassou en mai, Bria en juin, Kaga-Bandoro en juillet), et dans l'est (Zemio en juin). Ce pays qui a basculé dans les massacres de masse en 2013 avec le renversement du président Bozizé par l'ex-Séléka, entraînant une contre-offensive des anti-Balaka, bénéficie d'un retour au calme dans la capitale Bangui après l'intervention de la France (2013-2016) et des Nations unies. Mais les groupes armés menacent toujours les civils dans l'intérieur du pays.

Nestor N'Gampoula

## DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

## Afruibana entend défendre les intérêts des producteurs et exportateurs africains de fruits

**Afruibana, une association de producteurs et d'exportateurs de fruits du Cameroun, de Côte d'Ivoire et du Ghana, a été officiellement lancée le 19 juillet à Bruxelles, à l'occasion de la visite de Luc Magloire Mbarga Atangana, ministre camerounais du Commerce, auprès des institutions européennes.**

Porte-parole des pays d'Afrique, Caraïbe et du Pacifique (ACP) lors des différentes conférences ministérielles sur la banane, le ministre camerounais s'est félicité de cette initiative qui permettra aux producteurs de fruits du continent d'unir leurs efforts pour mieux faire entendre leur voix dans les échanges internationaux, rapporte Ecofin Agro.

Afruibana, association de droit camerounais, regroupe plusieurs représentants de producteurs et d'exportateurs de différents pays subsahariens, notamment l'Association bananière du Cameroun (Assobacam) ou encore l'Organisation des producteurs-exportateurs de bananes, d'ananas, de man-

gues et autres fruits de Côte d'Ivoire (Obamci).

Plateforme ouverte, l'association entend défendre les intérêts de la filière fruiticole en Afrique. En devenant à Bruxelles la représentation permanente d'une communauté de producteurs et d'exportateurs de fruits du Cameroun, de Côte d'Ivoire et du Ghana, elle s'est fixée pour mission de favoriser la compétitivité et l'exportation des fruits à destination des pays de l'Union européenne (UE). L'association formera également une interface entre les producteurs du secteur et les différentes institutions européennes afin de faciliter les programmes de financements et d'aides à destination des producteurs

de fruits africains. Elle a enfin un rôle de représentation et de plaidoyer pour faire valoir la qualité et l'importance des filières agro-industrielles sur le continent africain, tant sur le plan économique que social et environnemental.

« L'UE représente le principal débouché de la banane africaine, pour des raisons, avant tout, de proximité géographique et historique », explique Joseph Owona Kono, président d'Afruibana. « En Côte d'Ivoire et au Cameroun, le secteur agricole représente environ 60% de l'économie de ces deux pays. Il s'agit là de l'une des premières sources d'emplois et de revenus pour la majorité des populations rurales. C'est la raison pour

laquelle l'association a un rôle essentiel pour renforcer nos liens avec les instances européennes, favoriser le commerce entre l'Afrique et l'Europe, promouvoir le développement socio-économique et contribuer ainsi à lutter contre les mouvements migratoires ».

« Plusieurs échéances au niveau européen revêtent une importance stratégique pour les producteurs africains. C'est donc le rôle de l'association de faire connaître aux décideurs européens l'intérêt du maintien et du développement du secteur agricole africain, non seulement pour continuer d'exporter une banane de qualité, mais aussi pour le développement de

l'économie de nos pays en favorisant, certes, l'emploi rural mais aussi l'agriculture familiale », indique Jean-Marie Kacou Gervais, vice-président d'Afruibana.

Plusieurs rendez-vous importants vont occuper l'agenda institutionnel de l'association dans les prochains mois, notamment le sommet UE-Afrique d'Abidjan en fin novembre 2017, avec l'adoption d'une nouvelle feuille de route pour les relations entre les deux parties, la préparation de l'Accord post-Cotonou à partir de janvier 2018, ou encore les clauses de rendez-vous entre l'UE et les producteurs latino-américains au cours du premier trimestre 2018.

Marie Alfred Ngoma



Marché de bananes à Mpila à Brazzaville au Congo / Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

## L'ITALIE

## Troisième investisseur en Afrique

**Le continent est toujours dans une perspective positive auprès des hommes d'affaires et investisseurs : priorité de la coopération italienne.**

Plus que jamais, l'Italie mise sur l'Afrique et place le continent au centre de sa stratégie de développement pour le futur. Dans divers secteurs, depuis l'énergie qui est la plus citée jusqu'aux infrastructures de base, la coopération italienne s'est évertuée à traduire en actes les proclamations de ses politiques les plus volontaristes. Le résultat, que documente le dernier rapport 2016 de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement en Europe), montre que Rome est devenue la principale partenaire économique occidentale de l'Afrique.

Avec 11,6 milliards de dollars d'investissements, l'Italie occupe en effet la troisième place des investisseurs en Afrique, derrière la Chine (38,4 milliards) et les Emirats arabes unis (14,9 milliards). Publics et privés, les investissements italiens ont été boostés depuis 2011, année où fut signé à la Farnesina, le ministère italien de la coopération à Rome, le

« Pacte africain ». Ce pacte de relance fut signé par plusieurs pays africains. Il marquait le changement de cap opéré par l'Italie sur le continent, Rome passant du statut de donateur à celui de partenaire de développement pour l'Afrique dans un esprit gagnant-gagnant.

### « Aidons-les chez eux »

La volonté était d'apporter les effets de ce changement de perspective dans des secteurs aussi divers que les infrastructures, les technologies, la transformation, l'agriculture ou le tourisme. Volonté maintenue et même réaffirmée, ainsi que le démontre la multiplication des voyages de hauts-dirigeants italiens en Afrique depuis plus de 5 ans. On ne compte plus les « premières fois » des gestes posés depuis lors, avec la signature d'accords essentiels ayant des Italiens comme acteurs.

Entre janvier et novembre l'an dernier, l'Italie a compté pas

moins de six missions de haut-niveau venues en Afrique. Des voyages destinés chaque fois à poser un maillon supplémentaire dans la concrétisation des engagements annoncés. Avec la visite de l'actuel Premier ministre Paolo Gentiloni, alors ministre des Affaires étrangères, en novembre dernier au Niger, au Mali et au Sénégal, Rome a signé des accords de développement avec ces trois

pays retenus aussi parmi les plus importants d'où proviennent les migrants économiques en Italie. En avril, le vice-ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Mario Giro, avait déjà visité le Sénégal, puis le Ghana, la Tanzanie, la Namibie et le Mozambique.

Toujours l'an dernier, en mars, le président Sergio Mattarella, a effectué la première visite historique d'un chef d'Etat italien en Afrique centrale, au Cameroun et, avant, en Ethiopie. Le 18 mai 2016, l'Italie a accueilli la première conférence Italie-Afrique à Rome, avec la par-

ticipation des délégations de 52 pays africains. La conférence réaffirma non seulement la nécessité d'une collaboration avec l'Afrique, mais aussi « l'urgence d'une stratégie de l'Union Européenne » face aux situations d'urgence en Afrique ou à partir de ce continent.

Pour sa part, l'ancien Premier ministre Matteo Renzi est venu en Afrique à trois reprises. La première fois, en juillet 2014, il fit étape au Mozambique et à Brazzaville, au Congo ; puis à Luanda, en Angola. Il y est revenu en 2015 et en 2016, visitant pour cette dernière fois le Nigéria, le Ghana et encore le Sénégal. Chaque fois les officiels italiens ont réaffirmé une ligne de conduite qui n'a pas varié depuis, quels que soient les contextes : l'Afrique est une priorité, et l'Italie est un pont.

« Investir en Afrique pour le développement et contre les effets des changements climatiques ; ramener la stabilité en Lybie ; combattre les trafiquants » de migrants, a réaffirmé ces jours-ci Paolo Gentiloni. Pour lui, « l'accueil humanitaire ne suffit plus ; il doit être

accompagné d'un effort collectif (européen) qui offre des perspectives à qui émigre ». Pour cela, la priorité doit aller à l'amélioration en Afrique du contexte des investissements privés. « Nous sommes prêts à cela », a dit M. Gentiloni qui appelle les partenaires européens à investir massivement en Afrique.

« Les discussions avec l'Afrique se concentrent aujourd'hui sur l'exigence d'un partenariat ouvert entre les pays du G-7, les organisations internationales et les pays africains. Au centre, nous plaçons l'objectif de l'innovation et du développement du capital humain, portant l'attention à l'Afrique et aux investissements à l'Afrique », a dit Paolo Gentiloni cette semaine. Il appuie l'idée de Matteo Renzi, que reprennent en boucle les journaux de la Péninsule tel un mantra : il faut aider l'Afrique, pour ôter à sa jeunesse la tentation d'émigrer. C'est le fameux : « Aidons-les chez eux », diversement accueilli à gauche.

Lucien Mpama

## ROME

## Une conférence des ambassadeurs italiens dans le monde s'est ouverte lundi

Les ambassadeurs italiens dans le monde sont réunis en conclave à Rome sur le thème notamment de la sécurité.

Une conférence des ambassadeurs italiens dans le monde est consacrée aux thèmes d'actualité de la sécurité et de la croissance. La Farnesina, le ministère des Affaires étrangères, estime que ses représentations diplomatiques sont autant d'atouts pour asseoir dans le monde l'idée d'une Italie-pont entre les peuples et entre les continents. Pour la secrétaire générale du ministère, Elisabetta Belloni, les représentations italiennes sont au service d'un vrai maillage du rayonnement italien dans le monde.

Il s'agit de renforcer « la protection des intérêts nationaux à l'extérieur et de soutien à l'engagement accru dans la gestion des dynamiques migratoires, l'action de la coopération au développement, la promotion de la sécurité et la stabilité internationales, ainsi que pour le respect des droits humains ». Ces tâches ne sont pas particulières aux ambassades italiennes. Les représentations des Etats de par le monde n'ont pas d'autres justifications officielles, mais la diplomatie italienne y apporte son « plus », dans un style qui se fait moins arrogant et directif.

A la date du 31 décembre 2016, la liste mise à jour des représentations diplomatiques italiennes dans le monde mentionnait 124 ambassades, et 296 bureaux à l'étranger, dont 8 bureaux permanents. Signe du poids que prennent les nations en développement dans le maillage diplomatique italien, c'est l'Asie et l'Afrique qui comptent le plus grand nombre d'ambassades italiennes : 24 et 20 respectivement, en dehors de l'Europe (27). Ces continents viennent avant les Amériques (19) et la région Méditerranée-Moyen-Orient qui compte 18 représentations diplomatiques.

Les ambassadeurs italiens à plein titre sont au nombre de 24, mais Rome aura encore des efforts à fournir en terme de parité, puisque seules 4 femmes ont rang d'ambassadrices. Auxquelles s'ajoutent la secrétaire générale des AE déjà nommée, Elisabetta Belloni, et Emanuella d'Alessandro, conseillère diplomatique à la présidence, ainsi que Mme Mariangela Zappia, conseillère diplomatique à la primature. Teresa Castaldo a quitté l'ambassade de Buenos Aires (Argentine) pour celle tout aussi prestigieuse de... Paris, en France.

Lucien Mpama

## EMPLOI &amp; INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

## 86% de la main-d'oeuvre utilisée par les entreprises chinoises est locale

Intitulée « la danse des lions et des dragons », l'étude du cabinet de conseil McKinsey & Compagny bat en brèche certaines idées concernant le secteur de l'emploi des entreprises chinoises installées en Afrique.

Les entreprises chinoises opérant en Afrique emploient une main-d'oeuvre locale à hauteur de 86%; 85% des 10 000 entreprises chinoises sont détenues par des investisseurs privés, et environ 30% sont actives dans le secteur de l'industrie, selon l'étude.

L'étude s'est basée sur des entretiens avec plus de 1000 chefs d'entreprises chinois, employant plus de 300 000 personnes dans huit pays du continent. A eux seuls, ils représentent plus de la moitié des investissements directs chinois en Afrique, révèle d'autre part que les entreprises de l'empire du Milieu emploient une main-d'oeuvre locale à hauteur de 86%.

Environ 40,9% des équipes de management de ces entreprises sont aussi locales. Des révélations qui déconstruisent les mythes qui entourent les investissements chinois en Afrique. Les Chinois sont régulièrement soupçonnés de chercher uniquement à « pomper » les matières premières dont regorge le continent ou encore de vouloir inonder le marché africain de produits manufacturés à bas prix sans transférer le savoir-faire et créer suffisamment d'emplois. Le directeur du bureau Afrique de McKinsey & Compagny, Georges Devaux, explique : « Les données figurant dans l'étude montrent que la Chine crée une empreinte industrielle en Afrique, génère des emplois et introduit de nouvelles technologies et de nouveaux processus en Afrique ».

L'étude ajoute que la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique et le plus grand bailleur de fonds des projets d'infrastructures sur le continent.

Noël Ndong

## LIBYE

## Emmanuel Macron réunira ce mardi les deux principaux protagonistes de la crise

Le président français, Emmanuel Macron, réunira ce mardi le Premier ministre libyen Fayez al-Sarraj et son rival, le maréchal Khalifa Haftar, pour tenter de trouver une solution à la crise libyenne, a annoncé la présidence française.

Dans un communiqué rendu public lundi, l'Élysée indique que « la France entend par cette initiative, faciliter une entente politique entre le président du conseil libyen et le commandant de l'Armée nationale libyenne, au moment où le nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, qui participe aux échanges, prend ses fonctions de médiateur des Nations unies ».

« En concertation avec tous les partenaires, la France entend marquer son appui aux efforts pour construire un compromis politique, sous l'égide des Nations unies, qui réunisse (...) l'ensemble des différents acteurs libyens », précise le communiqué. « L'enjeu est de bâtir un Etat capable de répondre aux besoins fondamentaux des libyens et doté d'une armée régulière unifiée sous l'autorité du pouvoir civil », ajoute-t-on.

La présidence française estime que cette démarche est « une



Le président français, Emmanuel Macron (DR)

nécessité pour le contrôle du territoire libyen et de ses frontières, pour lutter contre les groupes terroristes et les trafics d'armes et de migrants, mais aussi en vue du retour à une vie institutionnelle stable ».

L'initiative de Paris de faire asseoir ces frères ennemis sur la même table pour tenter de résoudre la crise dans leur pays ne surprend guère, puisque le ministre français des Affaires étrangères avait affirmé en fin juin, que « la Libye était une priorité du chef de l'Etat », français.

En début mai dernier, le Premier ministre libyen et son rival s'étaient rencontrés à Abu Dhabi et, précédemment, en janvier

2016, peu après la désignation de Fayez al-Sarraj à la tête du gouvernement libyen d'union nationale.

Mis en place aux termes d'un accord négocié sous l'égide de l'ONU, ce gouvernement s'était installé au mois de mars de la même année à Tripoli, mais son autorité est toujours contestée par le maréchal Khalifa Haftar, qui contrôle l'est du pays, où il est appuyé par un Parlement élu et un gouvernement parallèle.

La Libye est engluée dans une interminable crise de transition, six ans après la mort de Mouammar Kadhafi. Quant à l'économie du pays, elle reste toujours en lambeaux.

Nestor N'Gampoula

## CÉDÉAO

## La croissance démographique inquiète

Les pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao, 15 pays), de la Mauritanie et du Tchad se sont engagés à réduire de moitié d'ici 2030 le taux de fécondité, à raison de trois enfants maximum par femme.

Les parlementaires de la sous-région ouest-africaine, de la Mauritanie et du Tchad, entendent œuvrer à la réduction du taux de natalité dans leurs pays. Face à une croissance démographique, qui est l'une des plus élevées au monde, la zone Cédéao fait face à de nombreux défis. Avec un taux de fécondité général de 5,6 enfants par femme, le plus élevé au monde, la population de l'espace Cédéao se situera, en 2050, autour d'un milliard d'habitants, dont la moitié sera constituée de jeunes, selon les Nations unies. « Nous estimons que quand on a des taux de croissance économique des pays, qui est de l'ordre de 5 à 6% avec un taux de fécondité située à 6 ou 7%, nous sommes dans une situation de démographie non maîtrisée et nous ne pouvons pas espérer de développement avec une telle situation », a

martelé le président du parlement burkinabè, Salifou Diallo, lors d'une rencontre régionale sur la démographie, le 22 juillet à Ouagadougou. Selon lui, « il est urgent de contenir la poussée démographique dans l'espace Cédéao pour promouvoir un réel développement viable et durable ».

Pour maîtriser le boom démographique, les

**« Une croissance démographique non maîtrisée pourrait constituer une bombe à retardement pour les Etats africains »**

parlementaires de la Cédéao, de la Mauritanie et du Tchad, sont convenus que, d'ici à 2030, les parlements devaient inciter les gouvernements à mettre en place des politiques tendant à réduire le taux de fécondité, à raison de trois enfants au maximum par femme. Les parlementaires devraient, dans leurs Etats respectifs, adopter

des stratégies afin de « faciliter un déclin rapide, volontaire, de la fécondité grâce à l'accès universel à la planification familiale, l'augmentation du niveau d'éducation des femmes et le renforcement des efforts pour améliorer la survie de l'enfant », a ajouté Salifou Diallo. Il s'agira de faire « baisser de moitié » le taux de fécondité et d'« arrimer le taux de croissance démographique, trop fort, avec le taux de croissance économique trop modéré », a déclaré le président de la commission de la Cédéao, Marcel De Souza, avant de poursuivre : « Une croissance démographique non maîtrisée pourrait constituer une bombe à retardement pour les Etats africains ».

En 2012, l'Afrique de l'Ouest comptait plus de 320 millions d'habitants, soit 30 % de la population totale de l'Afrique. La croissance démographique est très forte : l'Afrique de l'Ouest gagne près de dix millions d'habitants chaque année. Le Nigeria compte à lui seul plus de la moitié de la population de l'Afrique de l'Ouest.

Josiane Mambou Loukoula

# Résultats du premier tour des élections législatives, scrutin du 16 juillet 2017

## Liste des candidats élus dès le premier tour

### Département de Pointe-Noire

Lumumba 1 : Dinga Alexis (PCAP)  
 Lumumba 3 : Mavoungou Maurice (MAR)  
 Mvounvou 1 : Tchystère Tchicaya Jean Marc (RDPS)  
 Tié Tié 1 : Kodja Gaëtan (PCT)  
 Tié Tié 2 : Bayidissa Brice (PCT)  
 Loandjili 1 : Makosso Collinet Anatole (PCT)  
 Loandjili 2 : Mamona Ferdinand (PCT)  
 Ngoyo : Follo Isac Raymond (PCT)  
 Mongo Mpoukou : Kando Jean (PCT)

### Département du Kouilou

Loango : Bouiti Viaudo Roland (MAR)  
 Dzambi : Batchi Gabriel (RDPS)  
 Mvouti 1 : Matombé Paul (indépendant)  
 Mvouti 2 : Coussoud Mavoungou Aimé Parfait (PCT)  
 Kakamoeka : Mabilia Alexandre (PCT)  
 Madingou Kaye : Tingo Laurent (MAR)

### Département du Niari

Dolisie 1 : Nsai Honoré (UPADS)  
 Dolisie 2 : Lissouba Jérémy Sylvain (UPADS)  
 Mossendjo 1 : Ndouna François (indépendant)  
 Banda : Justin Koumba (PCT)  
 Louvakou : Mavoungou Jean Aimé (PCT)  
 Makabana : Mabilia Pierre (PCT)  
 Yaya : Bani Valère (UMP)  
 Nyanga : Doukaga Destinée Hermella (Front Patriotique)

### Département de la Lekoumou

Sibiti 1 : Clément Mouamba (PCT)

### Département de la Bouenza

Madingou 1 : Diki Christophe (indépendant)  
 Loudima : Tsaty Mabilia Pascal (UPADS)  
 Mabombo : Marcel Kalla (PCT)  
 Tsiaki : Benoit Bati (PCT)  
 Yamba : Ngoma Mboukou Ulrich (PCT)

### Département du Pool

Louingui : Germaine Pambou (indépendante)  
 Ignié : Ebina José Cyr Adelard (PCT)  
 Ngabé : Ondongo Evariste (PCT)  
 Kintélé : Mensah née Sassou Nguesso Stella (PCT)

### Commune de Brazzaville

Makelekelé 1 : Bambi Ngoma Gérald (indépendant)  
 Makelekelé 2 : Badiabion Joseph (indépendant)  
 Makelekelé 4 : Mabouono Sita Olga Clarisse (indépendante)  
 Bacongo 1 : Matsima Kimbembé Gerald (indépendant)  
 Bacongo2 : Kibonzi Régis Joseph (indépendant)  
 Poto-Poto 2 : Opimbat Charlotte (PCT)  
 Poto-Poto 3 : Gassackys Ferréol Patrick (PCT)  
 Mougali 2 : Ingani Inès Nefer Bertille (PCT)  
 Ouenzé 1 : Mondelé Juste Désiré (Club-2002)  
 Talangai 1 : Nianga Blandine (PCT)  
 Talangai 2 : Ibovi Jean-Claude (PCT)  
 Talangai 3 : Obambi Pierre (PCT)  
 Talangai 4 : Elenga Faustin (PCT)  
 Talangai 5 : Sassou Nguesso Claudia (PCT)

Mfilou 1 : Samba Sylvain (indépendant)  
 Mfilou 2 : Bidié Biambemba (RC)  
 Djiri 1 : Olou Tiélé Gambia Antoinette (PCT)  
 Djiri 2 : Ngambili Ibam Exaucé (PCT)  
 Ile Mbamou : Nyanga Elenga André (PCT)

### Département des Plateaux

Djambala 1 : Ngouonimba Josué Rodrigue (UFD)  
 Abala : Mbossa Joseph (PCT)  
 Allembé : Ibombo Jean Pierre (PCT)  
 Gamboma 1 : Ngouelondelé Hugues (PCT)  
 Gamboma 2 : Obam Odon Bienaimé (PCT)  
 Makotimpoko : Ondzé Bernadette (PCT)  
 Mpouya : Mboulou Raymond Zéphirin (PCT)  
 Ngo : Tsalissan Okombi Elvis Girel (UMP)  
 Ollombo 1 : Itoua Bruno Jean Richard (PCT)  
 Ollombo 2 : Ibara Ndeli Felix (PCT)  
 Ongogni : Ondelé Jean Jaurès (PCT)

### Département de la Cuvette

Owando 1 : Owassa Abel (PCT)  
 Owando 2 : Ondongo Gilbert (PCT)  
 Boundji : Gokana Marie Auguste (PCT)  
 Makoua : Ayessa Firmin (PCT)  
 Tchikapika : Bouya Jean Jacques (PCT)  
 Ntokou : Ikiemo Théodore (PCT)  
 Ngoko : Ambeto Blaise (PCT)  
 Oyo 1 : Sassou Nguesso Denis Christel (PCT)  
 Oyo 2 : Ominga Maixent Raoul (PCT)  
 Bokoma : Bokoumaka Gabriel (PCT)  
 Loukolelas : Mokemo Zacharie (PCT)  
 Mossaka 1 : Otoka Oscar (PCT)  
 Mossaka 2 : Monbondzo Marien (PCT)

### Département de la Cuvette Ouest

Ewo 1 : Bininga Ange Wilfrid Aimé (PCT)  
 Ewo 2 : Aloumba Alexandre (PCT)  
 Etoumbi : Ngamfouomo Charles (PCT)  
 Mbama : Mouélé Serges Hubert (PCT)  
 Mbomo : Opimbat Léon Alfred (PCT)  
 Okoyo : Otsaleyous Saturnin (PCT)

### Département de la Sangha

Mokeko : Pierre Christian Minda (PCT)  
 Ngbala : Bozock Bisseka (PCT)  
 Souanké : Zoniaba Henri (PCT)  
 Pikounda : Sisso Adelaide Rufine (PCT)  
 Pokola : Mbouma Albert (PCT)  
 Ouessou 1 : Ndinga Makanda Accer Arnaud (PCT)  
 Ouessou 2 : Mottom Mamoni Leonidas Carrel (PCT)  
 Kabo : Okouni Marcel (PCT)

### Département de la Likouala

Impfondo 1 : Alain Moka (PCT)  
 Betou : Fernand Sabbaye  
 Bouaniela : Secko Hypolite (PCT)  
 Epena 1 : Tono Marie Louise (PCT)  
 Enyellé : Djombo Henri (PCT)  
 Liranga : Kanga Jean Bruno (PCT).

# Résultats du premier tour des élections législatives, scrutin du 16 juillet 2017

## Liste des candidats en ballottage pour le second tour

### Département de Pointe-Noire

#### Lumumba 2 :

Bissatou Mabounda Aloy Bevick (PCT) 26,40%

Dibé Fulbert (indépendant) 22,62%

#### Mvounvou 2 :

Dongui Matondo Parfait (indépendant) 43,42%

Tchignoumba Paul (PCT) 27,86 %

#### Tchiamba- Nzassi :

Makosso Christian Ernest (PCT) 21,08%

Mavougou Makaya Jean Baptiste (indépendant) 25,05%

### Département du Kouilou

#### Hinda :

Loembé née Nitou Veronique (MAR) 49,70%

Sounda Jean Aimé (indépendant) 49,47 %

### Département du Niari

#### Mossendjo 2 :

Tsoumou Yves (indépendant)

Nguelé née Mouloungou (PCT)

#### Divenié :

Kouka Manganga Mariane (PCT) 42,33

Massiba Claude Etienne (Club-2002) 18,52%

#### Mbinda :

Mouandza Pierre (DRD) 39,23%

Leyobo Marcel (PCT) 35,94%

#### Mayoko

Leyinda Alain (UPADS) 36,54%

Mafoumba Armand (indépendant) 23,60%

#### Motaba :

Lalissini Bikindou Justice (Indépendant) 47,30%

Mavougou Ngot (42,14%)

#### Kibangou :

Nzamba Bienvenu victor (UPADS) 28,10%

Ignoumba Serge Victor (PCT) 25,78%

#### Kimongo :

Mouanda Jean Jacques (PCT) 48,69%

Mboungou Bertrand (RDPS) 21,80%

#### Mougoundou Nord :

Makosso Marcel (PCT) 37,77%

Biyo Jean Bruno (DRD) 29,90%

#### Mougoundou Sud :

Litengo Kongo Simon (MAR) 27,67%

Mabika Jean Claude (MCDDI) 21,31%

#### Londela Kaye :

Ngouala Antoine (PCT) 25,97%

Louela Jean (indépendant) 25,81%

#### Sibiti 2 :

Kignoumbi Kia Mboungou (CHAINE) 43,85%

Mabiala Jean Flavie (indépendant) 33,53%

#### Babama :

Tsoumou Moukassa adrien (UPADS) 24,52%

Ngouaka Fidèle (indépendant) 26,01%

#### Komono :

Tsiba Jean Apollinaire (UPADS) 39,76%

Bitsamina Sylvère (indépendant) 35,19%

#### Mayeyé :

Mouhoumounou David Benoit (PCT) 44,11%

Mboukou Kimbatsa Irène (MAR) 30,63%

#### Zanaga :

Mbani Marcel (PCT) 49,80

Tsiba Patrick Robert (indépendant) 21,49%

### Département de la Bouenza

#### Nkayi 1 :

Bidounga Alphonse (UPADS) 24,07%

Bidimbou Michel (PCT) 21,21%

#### Nkayi 2 :

Dilou Ngoma Samuel (indépendant) 29,80%

Mampassi Gaston (PCT) 20,47%

#### Boko Songho :

Banzoulou Eugène (PCT) 44,20%

Yedikissa Joseph (UPADS) 27,46%

#### Madingou 2 :

Ngabelé Auguste (indépendant) 38,73%

Moudoundou Placide (PCT) 28,05%

#### Mouyondzi :

Kiwari Mampassi Grégoire (indépendant) 27,64%

Bouissi Ngouari Michel (MNC) 26,12%

#### Mfouati :

Dzomono Macaire (indépendant) 28,76%

Molidingui Mathurin (PCT) 19,64%

#### Nkayes :

Kouka Jean (PCT) 41,52%

Baboka Ngoy (indépendant) 22,56%

### Département du Pool

#### Kinkala 1 :

Nicéphore Fylla Saint Eudes (PRL) 46,51%

Kanza Fidèle (indépendant) 27,45%

#### Boko :

Kouloumbou Marie Jeanne (PCT) 38,89%

Anicet Goma (RC) 22,42%

#### Loumou :

Miabanou Josué (CRDP) 42,17%

Miatabouna Enock (PCT) 35,39%

### Commune de Brazzaville

#### Makelekelé 3 :

Boudzika Bonaventure (CDR) 24,23%

Mvouboukoulou Marie (indépendante) 30,67%

#### Poto-Poto 1 :

Kourissa Jean De Dieu (PCT) 48,36%

Bokilo Rick (indépendant) 25,40 %

#### Moungali 1 :

Moussodia Jean Bonard (indépendant) 43,82%

Mouagni Aimé Hedvert (CPR) 26,82%

#### Moungali 3 :

Moussodia Jean Didace (PULP) 38,34%

Monea Aya Gervine (PRL) 37,12%

#### Ouenzé 2 :

Ondzé Dominique (PCT) 37,84%

Ikama Ngouabi Marien (indépendant) 24,14%

#### Ouenzé 3 :

Mbou Maba Adolphe (indépendant) 47,48%

Oyo Romi (PCT) 38,47%

#### Ouenze 4 :

Ngouamba Ninon (independant) 38,54

Malanda Jean Jacques (PULP) 29

#### Madibou :

Malonga Nicolas Jacques Frédéric (indépendant) 43,472%

Ngouama Ambila Pierre Rudy (indépendant) 32,81%

### Département des Plateaux

#### Djambala 2 :

Ngoulou Boniface (DRD) 32,69

Ngapo Philippe (UFD) 22,63

#### Lekana :

Ngalibali Ghislain (indépendant) 28,6%

Ngami Damas simplece (PCT) 21,98%

#### Mbon :

Ampion Philippe (UPDP) 38,86%

Ngatselé Alphonse (indépendant) 26,65%

### Département de la Sangha

#### Sembé :

Bembi Membo Joseph (PCAP) 40,43%

Ndouane René Dambert (PCT) 36,14%

### Département de la Likouala

#### Impfondo 2 :

Likoko Chamfort (PULP) 46,65%

Dolama Virginie Euphrasie (PCT) 39,35%

#### Dongou :

Gondzia Guy Patrick (Club-2002) 44,11%

Mania Venance (PCT) 39,07%

#### Epena 2 :

Bougouambé Bolombo Macaire (PCT) 43,05%

Mouzalo Gérard (indépendant) 25,50%

## CÉMAC

# Les États membres appelés à vulgariser le code communautaire de la marine marchande

Après deux jours de débats et d'échanges sur « les cinq ans d'existence et d'application du code communautaire Cémac de la marine marchande 2012, les experts et praticiens du droit maritime réunis à Pointe-Noire du 20 au 21 juillet ont demandé l'implication sans réserve des États membres pour une application plus effective dudit code. Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, président d'honneur de l'association congolaise du droit maritime (Acodm), a patronné la cérémonie de clôture.

De nombreux sous-thèmes ont été abordés et débattus lors du colloque thématique organisé conjointement par l'Acodm et l'Association camerounaise du droit maritime (Acdm), tels que «Quelques remarques sur le code communautaire de la marine marchande 2012» par le colonel Eric Dibas-Franck, président Acodm, «La réceptivité du code communautaire de la marine marchande de 2012 devant les juges nationaux des États membres» par Me Gaston Ngamkan, président de l'Acadm, «Cadre global du droit général de poursuite en mer et sort réservé par la justice aux navires en cas de pêche illégale non déclarée et non réglementée» par Serge Cyrille Atonfack Guemo, conseiller technique du ministre de la Défense du Cameroun, «Le droit communautaire du travail maritime et de la convention MLC 2006» par Jean-Félix Mouthoud-Tchicaya, juriste maritimiste, ancien directeur général de la marine

marchande, «Réflexions sur les conditions d'exercice des professions maritimes au regard du contenu local: le cas des succursales» par Patrice Bazolo, senior manager au Cabinet PriceWaterhouseCoopers Tax et Legal.

Au terme des débats passionnés et fructueux, reconnaissant l'intérêt pour la promotion et la vulgarisation du droit maritime au Congo et partant en zone Cémac, les participants au colloque recommandent la nécessité de légiférer sur les textes d'application pour tous les États membres, la mise en place effective des juridictions maritimes : la cour suprême et la cour communautaire de la zone Cémac, la facilitation du trafic maritime au niveau communautaire international, l'application du code communautaire dans toute sa rigueur par les États membres.

En remerciant tous ceux qui ont œuvré pour la réussite du colloque, Eric Dibas-Franck a réaf-



La tribune à la clôture du colloque international à la Chambre de commerce crédit photo»Adiac»

firmé l'engagement de l'Acodm dans la diffusion et la promotion du droit maritime et des activités connexes. Ainsi, le 31 juillet, elle sera présente à Abidjan lors de la célébration du 30e anniversaire de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM), institution spécialisée de l'organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (Omaoc) à laquelle le Congo et membre depuis sa création. Et d'ajouter que l'Acodm a été sollicitée pour abriter l'assemblée générale de l'Institut francophone du droit maritime qui a exprimé le vœu de transférer son siège en terre africaine. «Notre association ne ménagera aucun effort afin que ce rendez vous ait lieu si possible à la fin du mois de novembre

2017 à Brazzaville. Tout comme, elle est déterminée à faire entendre sa voix dans la perspective de la révision de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer dite Convention de Montego Bay», a-t-il renchéri. En marge du colloque, l'assemblée générale ordinaire de l'Acodm a été tenue. Le compte rendu du comité de direction sur les actions menées depuis sa création, la situation de la trésorerie de l'Acodm, l'admission des nouveaux membres, constatation de la démission de certains membres, nomination et cooptation de certains membres au comité de direction ont été les principaux points débattus. Signalons qu'à l'instar de l'Association française du droit maritime (Afdm) qui célèbre la

journee Ripert, l'Acodm veut institutionnaliser tous les ans à l'occasion de l'assemblée générale la journée Louis-Marie Nombo Mavoungou, ancien directeur général de la Marine marchande et ancien ministre de l'Économie maritime et de la Marine marchande disparu en début d'année, en mémoire de tous les combats menés par ce dernier pour la maritimisation de l'économie congolaise. En compagnie d'Eric Dibas-Franck et d'autres érudits du secteur maritime, Louis-Marie Nombo Mavoungou avait créé en 2004 la Revue congolaise des transports et des affaires maritimes devenue Revue africaine des transports et des affaires maritimes.

Hervé Brice Mampouya

## CIRCULATION ROUTIÈRE

## Des parkings obstruent les panneaux de signalisation

Ceux qui sont passés, le 24 juillet, aux environs de 10 heures par le croisement de l'avenue allant de la direction départementale de l'Économie forestière de la ville côtière à celle bordant l'école primaire Jean-Félix-Tchicaya ont dû constater cette obstruction. Certaines voitures stationnées au parking de l'immeuble nouvellement construit occultaient le panneau de signalisation routière qui y est implanté.

Des cas de figures de ce genre sont multiples, surtout dans plusieurs intersections routières et cela complique la circulation routière dans le périmètre urbain. On a l'impression que les propriétaires de ces véhicules foulent au pied les indications du code de la route. En plus de cet aspect, on peut aussi noter le manque des panneaux dans les croisements de certaines artères et rues. « Les panneaux de signalisation sont des éléments très importants dans la circulation routière dans toutes les villes du monde. Et si ceux-ci sont obstrués par certains parkings non conformes, cela peut provoquer des accidents de circulation dans la ville », a indiqué un chauffeur de taxi.

Pour ce chauffeur, ces panneaux

rendent plus sûre la circulation routière en informant les usagers d'éventuels dangers qu'ils peuvent rencontrer. Ils facilitent la circulation en indiquant les directions à suivre et en rappelant les prescriptions particulières de police. « Les panneaux désignent à la fois le dispositif sur lequel est implanté un signal routier », a-t-il conclu. Ce problème, loin d'être un fait banal, soulève la question à la fois de la généra-

des pictogrammes, des images et autres) en remplacement de textes est apparu dès le début du 20e siècle. Et la convention internationale de Genève de 1909 standardise au niveau international quatre types de signaux : virage, croisement, cassis et passage à niveau. Notons que c'est en novembre 1968 que la Convention de Vienne sur la signalisation routière internationale catégorisait huit signaux pour accroître



Quelques panneaux de signalisation routière

lité des panneaux de signalisation routière de tout le périmètre urbain ponténégrin et aussi celui de leur obstruction par des parkings non conformes qui, du reste, devraient être contrôlés par des services des transports terrestres et même par ceux de la police.

La représentation symbolique sur les panneaux de circulation (par

la sécurité routière. Il y a les signaux d'avertissement du danger, de priorité, d'interdiction ou de restriction, d'obligation, de prescriptions particulières, d'information ou de service, de direction, de jalonnement ou d'indication, et additionnels (placés sous les signaux).

Faustin Akono

## LITTÉRATURE

## Le recueil de poèmes «Survie» présenté au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard

Paru aux Éditions l'Harmattan-Congo, «Survie», le recueil de poèmes d'Alima Madina, a été l'objet le 21 juillet d'une critique littéraire faite par l'écrivain Hugues Eta.

«Survie» contient 52 pages et est composé de 27 poèmes. Dans ce recueil, l'auteure explore l'espace dans lequel la génération actuelle est en train de vivre. Se démarquant de tout formalisme littéraire, l'auteure dans «Survie» fait parler sa muse d'un poème à un autre. C'est une succession de sentiments qu'Alima Madina extériorise dans ce recueil : l'amour, la nostalgie, le rêve... Ce livre est la révisitation de l'univers sociétal du Congo avec ses joies et surtout ses peines telles que celles endurées lors des guerres civiles et fratricides passées de triste mémoire.

« La «Survie» ici ne concerne pas que les vivants. C'est vrai que par «Survie» on entend l'état d'une personne qui continue à vivre après s'être échappée d'une épreuve qui lui aurait coûté sa vie. Mais, dans le livre d'Alima Madina, elle concerne aussi les mœurs sinon les morts à travers leurs tombes. En clair, le poète nous démontre par le biais du poème Tombes perdues que chez nous, il n'y a aucun respect pour les morts. Pour parler comme le poète, je dirais nous tuons nos morts. Comment croire, ô cher père, que de centaines de tombes sont ratissées, transformées en lopins de terre, vendus à ciel ouvert », a dit Hugues Eta.

Pour Alima madina, «Survie» ne traite pas que la guerre mais aussi des vices, des antivaleurs, de tous ces éléments qui peuvent nous empêcher d'être heureux. «Faisons un effort de comprendre que nous sommes tous des frères de sang, faisons un effort pour éradiquer ces maux qui ternissent notre vie », a déclaré Alima Madina et d'ajouter que la leçon d'amour qu'on peut tirer de «Survie» est la paix, la vraie paix. « La vraie paix n'est pas celle qui se dégage quand il y a cessez-le feu mais plutôt celle qui se dégage dans le regard complice entre deux personnes », a-t-elle martelé. Alima Madina est professeure certifiée des lycées, en service à l'école militaire préparatoire général Lelerc. Elle a déjà publié un premier recueil de poèmes «Splendeur cachée» et un recueil de nouvelles «La voix d'une femme qui espère». Elle a reçu en novembre 2013 le prix d'honneur de la Francophonie (poésie Unicef en France).

Hervé Brice Mampouya

## ENTREPRENEURIAT

## Le FACP encourage les opérateurs économiques de la ville océane

**Débutée le 18 juillet, la visite de la délégation du Fonds d'appui à coûts partagés (FACP) a pris fin le 22 juillet par une descente dans des structures agropastorales. Sekou Camara, directeur des opérations de cette structure, a exhorté les responsables des petites et moyennes entreprises (PME) à continuer le dynamisme déjà engagé.**

Faisant le point de cette descente qui s'inscrit dans le cadre de suivi du guichet B de sa structure, Sekou Camara a expliqué qu'elle a concerné plus d'une dizaine d'opérateurs et de structures économiques de la ville économique. Certains opérateurs ont obtenu un appui financier du Programme d'appui à la diversification de l'économie (Padé) à travers son unité opérationnelle, le FACP. « *Le FACP a fait ce qu'il a pu faire pour financer l'ensemble de ces structures et de ces opérateurs économiques. Ainsi, nous invitons ces opérateurs de continuer le dynamisme déjà engagé en vue de réaliser leurs activités et surtout de rester ouvert à toute forme de partena-*

*riat en vue d'atteindre leurs objectifs. Ceux-ci doivent continuer à explorer toutes les pistes possibles susceptibles de les appuyer, ils représentent une base de diversification de l'économie nationale. Le Padé à travers le FACP a pu résoudre quelques problèmes. En réalité, ce partenariat avec ces structures économiques devrait continuer pendant plusieurs décennies pour une meilleure diversification de l'économie pour un pays comme le Congo dont l'économie a été pendant plusieurs années basée exclusivement sur le pétrole », a-t-il déclaré.*

Appréciant, pour leur part, le partenariat entre le Padé et leurs PME, Parfait Kissita et Olga Ngoto respectivement ingénieur agroalimentaire et présidente de la coopérative Espace vert, qui ont reçu chacun un montant de cinq millions de francs CFA du FACP, ont souligné : « *En plus des différentes formations, le financement du Padé à travers le FACP nous a permis d'acheter quelques équipements, d'aménager les locaux, de mettre de l'électricité, d'acheter près de 40 hectares de terres cultivables. Ainsi, nous souhai-*



Sekou Camara répondant aux questions des journalistes

*tons que ce projet continue parce que les difficultés restent énormes, notamment le problème de fonds de roulement, d'irrigation, de mécanisation, de conservation ou de stockage des produits agricoles, de packaging et autres ».* Notons qu'au

cours de leur séjour, les responsables du FACP ont visité diverses structures économiques bénéficiaires des subventions financières du FACP comme les garagistes, les micro-finances, les centres de transformation agro-

alimentaires, des champs de maraîchage, des coopératives de soudure et autres. Le Padé est cofinancé par la République du Congo et la Banque mondiale, le projet prendra fin dans quelques mois.

**Séverin Ibara**

## VOLLEY-BALL

## La Ligue de la ville océane lance ses activités

**Dans le cadre du lancement officiel des activités de volley-ball dans le département de Pointe-Noire, le président de ladite Ligue, Hemerlon Kouehouassazo, a organisé le 23 juillet à l'école primaire 31 Décembre, dans l'arrondissement 3 Tié-Tié, un tournoi regroupant les minimes, les seniors et les vétérans.**

Deux rencontres ont marqué cette journée de reprise des activités de volley-ball à Pointe-Noire. En première rencontre, un match d'exhibition a opposé les enfants du centre de formation Émile Bakalé entre eux. En deuxième match, le Club des vétérans a battu Cristal Volleyball, 3 sets à 1. À l'issue de cette rencontre, Varda Locko, l'un des joueurs de Cristal Club, a reconnu la défaite de son équipe face aux vétérans et a promis se mettre au travail. « *Nous avons perdu le match par manque de cohésion, nous étions venus en individualité. Comme les activités viennent d'être lancées, nous allons maintenant nous mettre au travail pour occuper les premières places au prochain tournoi* », a-t-il dit.

Ce tournoi, a indiqué les organisateurs, précède le championnat départemental prévu pour le 15 août. Cependant, à l'issue des



deux rencontres, le président de la Ligue qui s'est illustré comme meilleur volleyeur du match aux côtés de ses coéquipiers et anciens présidents de la même Ligue, à savoir Landy Mantsimi Makita et Serge Nzaou dossard, a remis des trophées au meilleur joueur des minimes Vick Makosso et aux deux équipes vainqueurs, le centre de formation Émile Bakalé 1 et le Club des vétérans. À la fin du tournoi, Hemerlon Kouehouassazo a eu les sentiments d'une mission accomplie. « *Il y a eu un moment où le volley-ball à Pointe-Noire était presque terne. Il fallait organiser ce genre d'activité pour*

*faire revivre la discipline puisque, pour l'instant, la ligue à une seule équipe compétitive qui pourra la représenter au championnat nationale », a-t-il ajouté.* Soulignons que le centre de formation Émile Bakalé est un centre créé et baptisé par la Fédération congolaise de volley-ball pour honorer les anciens volleyeurs et contribuer efficacement à la formation de l'élite congolaise dans tous le pays. D'où l'accompagnement du centre de formation de Pointe-Noire par l'ancien volleyeur et directeur général des Sports, Émile Bakalé.

**Charlem Léa Legnoki**

## MUSIQUE

## JBC Musica se produira au village du festivalier

**L'artiste musicien Zulu Bad et son orchestre JBC Musica vont livrer un concert, le 27 juillet, à partir de 16 heures au village du festivalier situé au stade Kokolo Copa dans le deuxième arrondissement Mvumvou de Pointe-Noire.**

Zulu Bad fait partie des forces de l'ordre. Mais derrière cette apparence se cache un homme de culture, un artiste-musicien qui aime son public autant qu'il aime la musique. Chanteur à la voix de velours, depuis un certains temps, Zulu Bad arrive toujours à remplir les scènes sur lesquelles il se produit, il est d'ailleurs compté parmi les plus grands noms de la musique congolaise. Pendant ses spectacles, il arrive toujours à faire durer le plaisir jusqu'à la fin du show et le public ne cesse de le solliciter pour le plus populaire de ses titres. Artiste-musicien bien connu dans le pays, Zulu Bad chante la société, et c'est avec talent qu'il lui consacre une place particulière dans la plupart de ses chansons.



Accompagné de son groupe JBC Musica, Zulu Bad va non seulement interpréter ses nouvelles chansons bien ciselées mais également ces vieux morceaux qui l'ont fait connaître au début de sa carrière. Notons que le village du festivalier est un événement festif à la fois musical et convivial, un cadre idyllique avec une programmation éclectique, pointue et pleine de surprises. Ce village propose des valeurs sûres et permet à la population de passer des moments inoubliables.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## ATHLÉTISME/ JEUX DE LA FRANCOPHONIE

# Franck Elemba vide son sac

**Avec une performance de 19,99m, Franck Elemba s'est imposé au lancer du poids et a offert au Congo sa première médaille d'or dans cette 8e édition qui se dispute en Côte d'Ivoire.**

Après avoir fini loin du podium en 2009 à Beyrouth au Liban et en 2013 à Nice en France, Franck Elemba a pu redresser la barre. Après avoir gagné l'or au cours des 11èmes Jeux africains à Brazzaville en 2015, il a enchaîné à Abidjan, en Côte d'Ivoire pendant la 8e édition des Jeux de la Francophonie. Frustré par les engagements non tenus par le gouvernement congolais sur sa préparation, celui qui fait la fierté du pays attend l'intervention du président de la République, après avoir vidé son sac.

« J'attends un geste de la part du

président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et du gouvernement. Il y a de nombreuses fondations au Congo... », a-t-il déclaré sur RFI, avant d'expliquer par le même canal qu'il se sentait abandonné par son pays. « Je me sens délaissé et même abandonné. C'est très difficile de garder le moral durant la préparation pour ces Mondiaux. Imaginez un peu que vous passiez votre temps à emprunter de l'argent aux banques pour vous soigner et pour financer des stages », a-t-il déclaré.

Aucun de ses stages prévus un

peu partout à travers le monde, en effet, n'a pas été financé par l'Etat congolais pendant une année, l'obligeant même à aller emprunter de l'argent en banque pour supporter, à lui seul, les billets d'avion de son entraîneur qui, selon lui, a dû en partie payer ses nuits d'hôtel. « Je n'arrive pas à avaler tout ça et c'est ce qui me démotive. Je sais que mon pays traverse une crise. Mais lorsque vous donnez le meilleur de vous-mêmes aux Jeux olympiques, cela devrait entraîner un soutien des autorités de votre pays pour aller plus loin, non ? Mais s'il n'y a pas de soutien pour aller plus haut, comment faire ? »

James Golden Eloué



Franck Elemba à Brazzaville lors des 11<sup>es</sup> Jeux africains (Adiac)

## KARATÉ

## Maître Eric Lambert Tchiloemba conteste les décisions de la Fédération et de la ligue

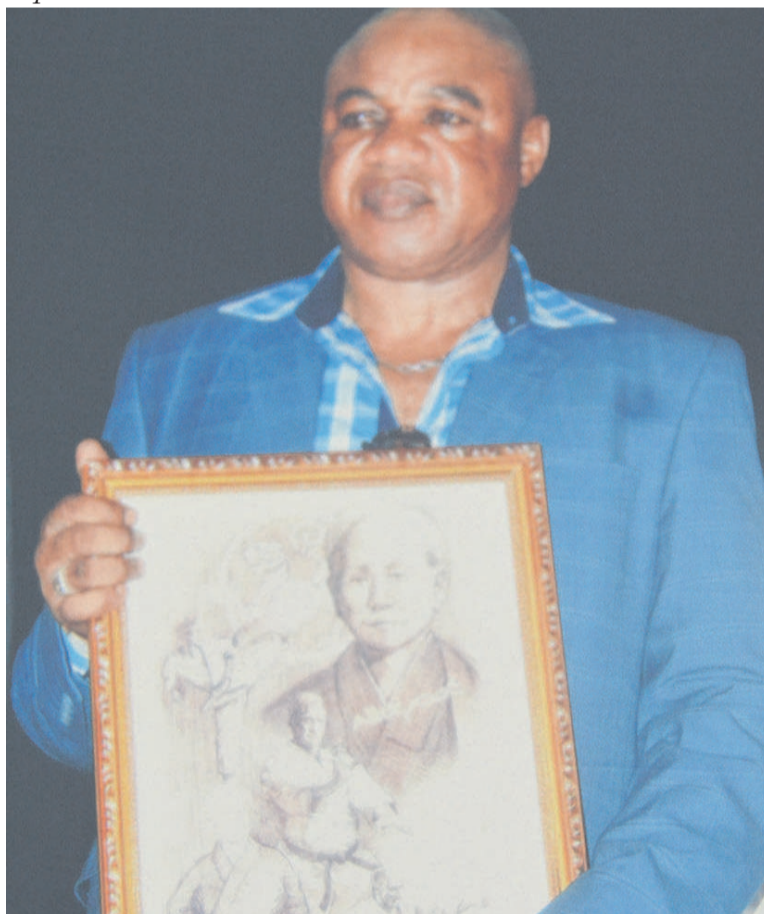
**« La sanction à mon encontre n'est pas fondée. Elle est abusive et arbitraire. Je suis ceinture noire 8<sup>e</sup> dan et mon club «Académie» continuera à travailler comme d'habitude », a-t-il déclaré tout en se justifiant...**

Ceinture noire 8<sup>e</sup> dan et directeur technique national, Me Eric Lambert Tchiloemba dit «Tabishi» a été rétrogradé ceinture blanche puis exclu de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) « pour fautes graves, délit, récidive... ». La décision portant exclusion, signée par le président de la Fécoka-Ama, Me Dominique Ondzé dit «Doukaye», le souligne à grand trait. Cette sanction n'a pas visiblement suffi. Le président de la ligue départementale de karaté de Brazzaville, Constantin Itoua Nganongo, a résolu quelques jours plus tard, de retirer l'agrément du club «Académie» créé par Me Eric Lambert Tchiloemba. « Je rappelle au président de la ligue, que lorsqu'une structure supérieure prend une décision, les structures inférieures se soumettent et l'adoptent », a indiqué l'ancien directeur technique national.

## Rien de juste

« La Fédération ne m'a pas convoqué pour me signifier les griefs, qui me sont reprochés. J'ai demandé à la Fécoka-Ama de mettre à ma disposition les documents relatifs à ma prétendue sanction, rien ne m'est donné alors que je dois être ampliatrice de ladite décision », a expliqué Me Eric Lambert Tchiloemba, qui a dit avoir été informé de son exclusion par

voie de presse. Et d'ajouter : « Les faits qui me sont reprochés se sont déroulés à Pointe-Noire pendant que j'étais en déplacement dans une autre



Me Eric Lambert Tchiloemba bradissant un diplôme de karaté qui lui a été décerné à Kinshasa

localité et la sanction de la Fédération n'est soutenue par aucune preuve ».

### Le club «Académie» ne peut pas être fermé

A en croire Me Eric Lambert Tchiloemba, le club qu'il a créé en 2013 a un récépissé du ministère de l'Intérieur. Le club «Académie» est donc une association sportive régie

par la Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, qui en garantit les droits et devoirs. « Ce n'est donc pas à la ligue départementale de Brazzaville de karaté de nous interdire de travailler en tant qu'association sportive. Ce n'est non plus à la

Fécoka-Ama de le faire », a-t-il déclaré, en précisant qu'il y a une différence entre lui, Me Eric Lambert Tchiloemba, personnalité physique présumée coupable des faits dont il ignore et le club, qui est une personnalité morale. Le sport uni les peuples, dit-on, mais le karaté congolais se déchire avec ce bras de fer annoncé.

Rominique Nerplat Makaya

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

## AS cheminots renverse l'Etoile du Congo



Une phase de jeu Etoile du Congo-AS Cheminots /Crédit photo Adiac

La rencontre ayant opposé les deux formations dans le cadre de la 27<sup>e</sup> journée s'est soldée sur une victoire des Cheminots devant les Stelliens (2-0) au stade Alphonse-Massamba-Débat. A domicile donc, l'Etoile du Congo n'a pas pu se défendre, en prenant coup sur coup, deux buts en espace d'un quart d'heure. A la 69<sup>e</sup> minute, en effet, Juste Keti a ouvert la marque pour l'AS Cheminots et avant la fin du temps réglementaire, Armand Linnanda Mouko a doublé la mise, portant ainsi le score final à (2-0). Il s'agit là, de la deuxième défaite de l'Etoile en espace de deux journées après celle concédée face à Otoho (1-2, 26<sup>e</sup> journée).

Dans l'autre rencontre, une autre équipe de Pointe-Noire s'est imposée à Brazzaville : La Mancha qui est venu à bout de l'Inter club (1-0). A Pointe-Noire, Cara a vaincu Nico Nicoyé (2-0). Pour la 26<sup>e</sup> journée, FC Kondzo et FC Nathaly's se sont séparés dos à dos (1-1), JSP s'est imposé devant ASK (1-0), Inter club a courbé l'échine face à l'AS Cheminots (1-2), JST a battu Patronage (1-0), SMO a pris le dessus sur Tongo FC par le même score, tout comme La Mancha l'a fait devant Diables noirs.

R.N.M.

## FOOTBALL/JEUX DE LA FRANCOPHONIE

## Les Diables rouges déjà dos au mur

L'avenir des doubles médaillés d'or des derniers Jeux de la francophonie s'écrit désormais en pointillés...

Alors qu'ils avaient démarré fort la compétition en battant le vendredi Niger (4-1), les Diables rouges ont brûlé leurs précieuses cartes, en s'inclinant le dimanche (0-2) face au Cameroun lors de leur deuxième sortie. Les Congolais se classent désormais troisième de leur groupe avec trois points. Car le Mali est à égalité des points avec le Cameroun (quatre), a pris la tête de ce groupe B après sa victoire sur le Niger (3-0). Les deux sélections livreront un duel à distance ce mardi, pour arracher l'unique place qualificative pour les demi-finales dans ce groupe. L'avenir des Congolais ne se tient que sur un fil. Pour espérer se qualifier, le Congo doit à tout prix battre le Mali ce mardi, puis espérer un faux pas du Cameroun devant le Niger jugé le plus faible du groupe. Visiblement, les chances sont minces, mais tout peut arriver.

J.G.E.